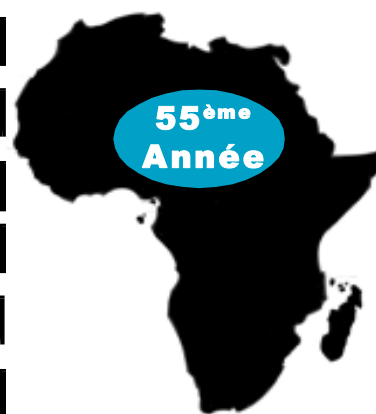


LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com



N° 2738 du Mardi 23 Octobre 2007 - 55^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P: 2080

CONGO: 500 F CFA - FRANCE: 1,5 Euro - Tel: (242) 500.77.94 / 582.27.60 / 666.39.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Santé

La campagne de vaccination a tenu ses promesses



*Emilienne Raoul,
ministre de la
santé, des
affaires sociales
et de la famille*

(P.4)

Obsèques de l'ancien premier ministre Stéphane Maurice Alfred Bongho-Nouarra

Le souvenir d'un homme politique sans rancune et sans esprit revanchard

*Stéphane Maurice Alfred
Bongho-Nouarra*
(P.5)



Contentieux électoraux liés aux élections législatives

La première audience publique de la cour constitutionnelle a déplacé du monde

*Gérard Bitsindou, président
de la Cour constitutionnelle*

(P.3)



Acted (Agence d'aide à la coopération technique et au développement)

Malgré les conditions difficiles, les chantiers avancent bien



*Souleymane
Kouyaté,
coordinateur
général
d'Acted-Congo*
(P.6)

Transport aérien

La nécessité de prévenir et évaluer les risques des catastrophes

(P.3)

Coupe du monde de rugby

Le deuxième jour de gloire des Springboks! (P.15)

**Réaction
de Monsieur
Pierre Damien
Boussoukou-Boumba**
(P.14)

**Des fournitures
scolaires.
Pour Tous.**



Du 27 septembre au 31 octobre 2007
Voir en dernière page

Contentieux électoraux liés aux élections législatives

La première audience publique de la cour constitutionnelle a déplacé du monde

La cour constitutionnelle a, sans doute, inauguré une nouvelle ère démocratique au Congo. Même si beaucoup de langues spéculent sur son impuissance à dire le droit, dans des affaires éminemment politiques, peu à peu, on constate, tout de même, que rien n'est plus comme avant. L'examen des recours introduits auprès d'elle, après le deuxième tour des élections législatives, donne lieu à des audiences publiques où les plaignants, assis côte à côte avec les candidats proclamés élus contre qui ils ont porté plainte, se regardent en chien de faïence. Lors de l'audience publique du lundi 22 octobre, sept affaires sur treize ont été examinées. Les avocats des parties plaignantes comme ceux de la défense ont fait leurs plaidoiries. Les six autres affaires seront examinées, mercredi 24 octobre.

Il y avait du monde dans la salle des audiences et dans les jardins de la cour constitutionnelle située dans les locaux de l'ex-mess des sous-officiers, en face du Ministère de la défense, à Brazzaville. Les candidats ayant porté plainte, ont mobilisé leurs militants et les parents, pour suivre le déroulement de ces audiences. Pour beaucoup, c'est d'ailleurs la première fois d'assister à une audience de la cour constitutionnelle. L'enjeu est, donc, de taille. Il s'agit du conten-

tieux électoral dont on sait qu'il peut être source de déstabilisation d'un pays, même si au niveau des élections législatives, cela est loin d'être le cas. Mais, le contentieux électoral lié à l'élection présidentielle présente bien un tel enjeu. Lors de l'audience du lundi 22 octobre dernier, la cour constitutionnelle, présidée par Gérard Bitsindou, en présence des huit autres juges, la salle, bien aménagée et sonorisée, était archi-comble. Il y avait plus de gens dans la

cour qu'à l'intérieur. Le président Gérard Bitsindou s'est montré rigoureux mais plus expéditif que d'habitude dans le traitement des affaires inscrites à l'ordre du jour. Tout comme l'assistance s'est, également, montrée très attentive. Cette journée a été comme un test pour la suite des audiences. Les affaires examinées sont celles de Claude Adédé, Fyla Saint-Eudes, Mouyéké, Pierre Ngaka, Makoundi-Tchibinda, Alain Akouala-Atipot et Damien Boussoukou-Boumba. Les avocats se sont succédé à la tribune, pour plaider la cause de leurs clients respectifs. Certains ont donné l'impression de n'avoir pris connaissance des dossiers qu'à la veille des audiences. On a senti, chez ceux-là, un manque de cohésion dans l'argumentation et ils étaient obligés de se rapprocher de leurs clients, pour un détail donné. D'autres se sont révélés plus outillés et ont même séduit l'assistance. Ils ont brandi des pièces à conviction, pour convaincre de la pertinence de leurs propos. Il y a eu des affaires qui ont paru ennuyeu-

ses, tant dans la forme que dans le fond. Mais d'autres ont suscité l'intérêt du public. Parmi les avocats, Me Essou, défendant le plaignant Fyla Saint-Eudes, a émerveillé la salle, par sa rhétorique. On a fustigé l'organisation des élections qui a permis des fraudes. Cette audience a rappelé les procès célèbres que le pays a connus sur des affaires politiques. La suite intervient mercredi prochain. Après l'examen des six dernières affaires, les neuf juges de la cour constitutionnelle vont, sans aucun doute, délibérer. Trois cas de figures sont probables: la reprise du scrutin; la confirmation de l'élection du candidat proclamé élu ou la proclamation comme vainqueur du plaignant. En cas de reprise du scrutin, les choses risquent encore de se compliquer, puisque le président de la République, en sa qualité de chef du gouvernement, n'a toujours pas encore nommé un ministre de l'administration du territoire. L'attente risque d'être longue.

Pascal Azad DOKO

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 668.24.72 / 678.76.94
CCP 9.991 85 B Paris

Journal édité par la Commission épiscopale des moyens de communication sociale.
Président:
Mgr Jean GARDIN
Préfet apostolique de la Likouala
Vice-président:
Mgr Anatole MILANDOU,
Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 668.24.72
Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél. 666.39.69/500.77.76
Pointe-Noire: Tél. 553.16.93
Impression:
Imprimerie Saint-Paul

Tarifs pour abonnement

Congo: retrait sur place		Autres pays d'Europe et d'Afrique:	
3 mois:	8.400 F Cfa	3 mois:	52 Euros
6 mois:	16.800 F Cfa	6 mois:	95 Euros
1 an:	33.600 F Cfa	1 an:	190 Euros
Expédié par la Poste:		Asie et Amérique:	
3 mois:	11.500 F Cfa	3 mois:	55 Euros
6 mois:	23.000 F Cfa	6 mois:	100 Euros
1 an:	46.000 F Cfa	1 an:	200 Euros
France et Afrique francophone:			
3 mois:	48 Euros		
6 mois:	90 Euros		
1 an:	180 euros		

Nous acceptons les chèques français et les virements à notre compte - CCP 9.991 85 B Paris
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Transport aérien

La nécessité de prévenir et évaluer les risques des catastrophes

Le XXI^{ème} siècle est bien celui de la prise de conscience, par l'ensemble des acteurs politiques, économiques et sociaux de notre planète, de la dimension risque dans toute entreprise humaine. Et il est heureux de voir que l'engagement de transmettre à des générations futures, un monde meilleur, voire plus «résilient» face aux catastrophes, est l'une des nouvelles préoccupations des dirigeants de la terre. Pour preuve, les Nations unies n'ont pas hésité à définir une politique globale, avec la mise en place d'une «stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (S.i.p.c) qui, à l'occasion de la conférence mondiale de Kobe, au Japon, en janvier 2005, a permis à 168 pays d'adopter le plan décennal, pour rendre le monde plus sûr face aux catastrophes naturelles. Ce plan est intitulé: «Le cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015: pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes».

Instrument stratégique de toute politique de gestion des risques, la prévention des risques accidentels et ou financiers demeure l'outil le plus efficace face aux catastrophes et leur cortège de conséquences. Si les pays riches disposent, encore, d'une certaine latitude, d'un savoir-faire et d'une surface financière pour réagir et redresser une situation catastrophique, les pays pauvres et de surcroît endettés, sont durement frappés par les conséquences désastreuses des catastrophes, sans disposer des ressources nécessaires pour y faire face. A la suite d'une catastrophe dans les pays pauvres, le processus de développement s'en trouve sévèrement ralenti, voire remis en cause, accentuant encore le niveau de vulnérabilité des Etats et des populations. C'est ainsi que se met en place le cycle de la vulnérabilité. Les catastrophes aériennes

récurrentes en Afrique centrale et le dernier en date, le crash d'un avion de marque Antonov 26, en plein quartier populaire de Kinshasa, en République Démocratique du Congo, a mis en exergue les limites des politiques gouvernementales en matière de gestion de catastrophe. Les observateurs avertis viendront de dire: l'absence de politique nationale de prévention des catastrophes est déjà une véritable «catastrophe» (Ne pas prévoir, c'est déjà gémir. L. De Vinci). Au Congo, les conséquences de la catastrophe de Kinshasa sont bien visibles: la suspension provisoire, par le Ministère des transports, de l'utilisation des avions de marque Antonov, pour le transport des passagers. Cette décision, qui se veut une mesure de prévention contre les atteintes aux passagers transportés, est loin de prévenir les populations contre une éventuelle catas-

trophe aérienne dont l'origine serait le crash d'un avion sur une zone habitée. Une analyse de cette solution gouvernementale, selon l'approche dite du «risk management», permet de toucher du doigt la vulnérabilité du secteur des transports aériens (passager et fret) dans la sous-région, en général et en République du Congo, en particulier. Pour les acteurs économiques (Etat, compagnies aériennes, commerçants...), les pertes de revenus inhérents à l'application de cette décision sont un risque catastrophique et entraînent la vulnérabilité de ces acteurs. Il ne s'agit donc pas, pour le gouvernement de supprimer le risque Antonov, mais bien plus, de mettre en place une stratégie nationale d'identification, d'analyse et d'évaluation, de traitement et financement et aussi de contrôle des risques liés au transport aérien et aux installations aéroportuaires. Dans le sillage d'une catastrophe, l'attention du public et des médias est à son apogée. Cette période est tout indiquée, pour améliorer la connaissance des nouveaux risques, surmonter l'inertie et la résistance, afin de perfectionner l'évaluation et la gestion des risques et éviter que ne se reproduisent des catastrophes similaires. Tirer les enseignements des catastrophes suppose d'analyser toutes les phases de la gestion des risques, à la lumière de l'expérience et de répondre à des questions du type:
- Y a-t-il des signes annonciateurs de la survenance d'un aléa et comment peuvent-ils être observés?

- La survenance de l'aléa concorde-t-elle avec l'évaluation préalable?
- Comment la catastrophe s'est-elle propagée et quelles sont les ressources touchées?
- Comment la population a-t-elle réagi et, notamment, des signaux d'alerte ont-ils été reçus?
- Y a-t-il eu des facteurs de vulnérabilité inattendus?
- Des comportements sociaux, économiques et politiques ont-ils contribué à créer des vulnérabilités et est-il possible de mieux les gérer?
- Des protections ont-elles mal fonctionné, si oui pourquoi?
- Existait-il des incitations efficaces à éviter ou atténuer les risques et, en particulier, le cadre administratif et juridique était-il propice à une prévention adéquate?
Cette analyse menée selon l'approche dite de «déficit systémique cindynogène (D.s.c)» (1) conduit à l'élaboration d'un plan d'action qui va constituer la réponse globale de gestion stratégique des risques et crises. La prévention n'empêche pas la survenance d'une catastrophe et, très souvent, ni le gouvernement, ni les compagnies aériennes locales ne prévoient des ressources financières suffisantes, pour faire face aux dommages causés aux biens, aux personnes et à l'environnement. Il n'est pas exclu de voir les compagnies aériennes locales brandir des couvertures d'assurances, pour financer les conséquences d'une catastrophe. A ce niveau également, le risque d'insuffisance de couverture et de solvabilité des assureurs devraient être pris en compte,

dans la stratégie gouvernementale de prévention des risques, par exemple fixer le plafond des couvertures d'assurances de responsabilités et des passagers transportés et aussi le dépôt d'une caution de garantie (en pourcentage du chiffre d'affaires) sont des instruments de réduction et financement adaptés aux réalités des pays pauvres. La solution en vigueur en Europe et aux Etats-Unis sur la publication d'une liste noire des compagnies aériennes est un instrument efficace de prévention et de protection contre les catastrophes aériennes. Il semble responsable de se doter, sans complaisance, d'un tel instrument sur le plan local, en ce qui concerne certains avions à usage passagers et ou fret. En notre qualité d'expert dans les domaines de la prévention des catastrophes et la gestion des risques, nous pouvons nous permettre de dire, sans risque de nous tromper, que le meilleur moyen de prévention des catastrophes aériennes demeure la présence des compagnies aériennes expérimentées, dotées d'une flotte d'avions modernes et la mise en place, par le gouvernement et des partenaires privés, d'un centre de maintenance et d'entretien technique. Face à l'ampleur des conséquences des catastrophes technologiques, industrielles, financières, naturelles et environnementales, l'élaboration, au niveau des gouvernements, collectivités, entreprises et administrations publiques, d'une politique de gestion des risques, insistant en particulier sur le dé-

veloppement d'une conscience du risque ainsi que la réduction de l'aléa et de la vulnérabilité, est l'une des clés de la lutte contre la vulnérabilité des ressources et la pauvreté. Le champ d'application de la gestion des risques est vaste. Il intègre la gestion de l'environnement, l'aménagement du territoire, mais aussi l'emploi de nouvelles technologies, d'outils financiers, économiques et politiques, etc. Certains Etats, gouvernements, collectivités, entreprises et administrations se sont dotés d'une politique de gestion des risques, traduite concrètement au plus haut niveau de décision, par la mise en place des lois et règlements, normes et codes, de programmes intégrés de financement des risques, de dispositif d'urgence et le renforcement des infrastructures sanitaires et sociales. Investir, aujourd'hui, dans la prévention et la réduction des risques est une preuve réelle de bonne gouvernance, pour les organisations publiques et privées. Selon Michel Jarraud, secrétaire général adjoint de l'Organisation météorologique mondiale, «un dollar investi en prévention permet d'économiser de 10 à 100 dollars en coût de réhabilitation, après des catastrophes naturelles extrêmes». Les acteurs institutionnels internationaux comme la Banque mondiale et le Pnud (Programme de développement des nations unies) s'accordent pour dire que la politique de prévention des catastrophes et de gestion des risques doit constituer un domaine majeur des politiques de développement. Institut Africain de Management des Risks (I_ARM) Brazzaville - Congo Tel: (242) 81.20.56 Email: institutafrisk_management@yahoo.fr 1- Eléments fondamentaux des Cindyniques G.Y. KERVEN Editions Economica

Des citoyens victimes d'escroquerie chez un agent d'ordre du Centre national d'identification de Brazzaville

Il se passe vraiment des faits qui tirent le pays vers le bas. Tenez! Au centre national d'identification, situé derrière le commissariat central de police, à Brazzaville, un policier -teint clair, taille moyenne, la quarantaine révolue- ne se contente plus de son salaire et préfère mener en bateau les citoyens qui s'y rendent pour l'obtention de la nouvelle carte d'identité biométrique. Avec la mise en circulation de cette nouvelle carte d'identité nationale, infalsifiable, les Brazzavillois se bousculent aux portes du centre national d'identification, dans l'espoir de s'y faire délivrer cette carte électronique. Posté au seuil de l'entrée principale du centre, l'homme en question vous y reçoit, le sourire à vous donner l'espoir. Il vous exige, en catimini, les 2.500 francs Cfa requis pour cela et vous rassure... Mais, chose bizarre, il ne vous remet aucun récépissé d'inscription, gage de l'obtention de ladite carte. Toutefois, vous le croyez, car il semble sérieux. Malheureusement, le délai de retrait s'allonge. La confiance cède le pas à l'impatience, puis au ras-le-bol. Ainsi, depuis le mois de mai 2007, une trentaine de citoyens, dont M. Adjonat André Omhouembé, étudiant à l'E.n.a.m (École nationale d'administration et de magistrature), comptent parmi ses pauvres victimes. Ils n'ont pas reçu, encore, leur pièce d'identité. Leur angoisse va crescendo! Il y a, sans doute, lieu de dénicher cet agent d'ordre, pour épargner à d'autres citoyens, d'être victimes de ses agissements.

La laïcité de l'État congolais égratignée

Le Congo est un État laïc. C'est écrit, noir sur blanc, dans toutes les lois fondamentales qui ont régi la République du Congo, depuis son accession à la souveraineté nationale, le 15 août 1960. Or, aujourd'hui, avec la prolifération des églises dites de réveil, ce qu'on observe pousse à avoir la chair de poule. En témoigne, la salle de mariage de la mairie de Ouézé, le cinquième arrondissement de Brazzaville, qui est prise d'assaut, chaque dimanche matin, par les membres d'une certaine assemblée chrétienne, pour des cultes, et même pour des séminaires de formation chrétienne en semaine. Il en est de même du gymnase omnisports de Ouézé, où certaines manifestations sportives sont renvoyées aux calendes grecques, parce que telle église de réveil aurait loué les lieux, pour son culte dominical. On pourrait évoquer, aussi, le cas du palais du parlement et ainsi de suite. Certes, la liberté de conscience est garantie par notre Constitution, mais de grâce, ne pourrait-on pas trouver des espaces plus appropriés à la tenue des offices religieux, autres que les édifices publics qui relèvent du domaine de l'État?

Une avenue porte son nom, mais lui, «Ya Momo», le sait-il?

Le tronçon de route qui va de l'arrêt de bus «Brossette» à l'avenue Impreco (Impressions du Congo), à Mansimou, de l'autre côté du Djoué, à Makélékélé Brazzaville, porte le nom «Avenue Maurice Maurel Kihounzou», le tonitruant administrateur-maire de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. Mais, cette avenue n'a de beau que son appellation. Car, elle est inaccessible en automobile, sur sa partie centrale. Même les piétons, inattentifs, se blessent, en y marchant, car cette avenue est rocheuse. Et dire que «Ya Momo» - c'est le pseudonyme de M. Maurice Kihounzou- règne à Makélékélé, à 3 km de là! En effet, s'il le savait, il y a si longtemps qu'il aurait tout fait, pour voler au secours d'une avenue qui porte son nom, mais qui se dégrade; ne fut-ce que pour éviter la risée populaire. Quelques camions de caillasse, avec remblai, et ç'en serait fait!

Même à Pointe-Noire, le pétrole lampant est toujours un casse-tête

S'approvisionner en pétrole lampant est, vraiment, un casse-tête, même à Pointe-Noire, la ville pétrolière du pays. En effet, dans la capitale économique, le pétrole lampant est redevenu une denrée rare, depuis le début du mois d'octobre. Les commerçants sont obligés de partir se ravitailler au Cabinda, la province angolaise voisine. Naturellement, il y a flambée des prix. Le litre est revendu à 1.500 francs Cfa, le petit flacon de 50 francs Cfa est passé à 250 francs Cfa, celui de 100 francs coûte, maintenant, le triple. Non seulement que le pétrole lampant manque, mais quand, dans les ménages, on se résout à éclairer les maisons à l'aide des bougies, cela cause, parfois, des dégâts. Et pas des moindres. C'est ce qui est arrivé. Quatre maisons ont été réduites en cendre, à la suite des incendies provoqués par des bougies. C'est autant dire qu'il y a d'énormes problèmes dans la filière de distribution du pétrole lampant dans le pays. Ce qui vaut pour Pointe-Noire l'est aussi pour le reste du territoire national.

Des enseignants encore en rade à Brazzaville

Beaucoup d'enseignants, évoluant à l'intérieur du pays, n'ont toujours pas rejoint leurs postes de travail, alors que la rentrée scolaire a eu lieu le 8 octobre dernier. Ils errent, encore, à Brazzaville. Et pour cause, ils attendent de percevoir l'arriéré de salaire que l'Etat a décidé de payer aux fonctionnaires, à la fin du mois de septembre 2007. Mais, certaines banques n'ont toujours pas fini de le verser à leurs clients. C'est ainsi que beaucoup d'enseignants se trouvent dans l'incapacité de rallier leurs lieux de travail, à l'intérieur du pays, tant qu'ils n'auront pas perçu leur arriéré de salaire. Ils piaffent d'impatience, tous les jours, au portillon de leurs banques. En vain. A cette allure, ils seront cloués, pendant un mois, peut-être plus, qui sait, à Brazzaville. Pendant ce temps, les élèves sont pénalisés. Il faudrait que les banques pointées du doigt procèdent autrement à la paye des arriérés de salaire, pour éviter ce genre de désagrément.

Santé

La campagne de vaccination a tenu ses promesses

Le gouvernement a organisé, du 15 au 20 octobre 2007, sur toute l'étendue du territoire national, une campagne nationale intégrée de vaccination contre la rougeole avec distribution des moustiquaires imprégnées, supplémentation en vitamine A et déparasitage systématique, pour les enfants âgés de 6 mois à 5 ans. Lancée officiellement par le président de la République, Denis Sassou Nguesso, lundi 15 octobre 2007, lors d'une cérémonie organisée au Centre de santé intégré de Mfilou-Ngamaba, à Brazzaville, cette campagne de vaccination gratuite visait la réduction de la mortalité infantile et l'accélération de la réalisation d'un progrès significatif vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.

Emilienne Raoul, ministre de la santé, des affaires sociales et de la famille était sur tous les fronts, pour le succès de cette campagne de vaccination gratuite suivie d'une distribution de moustiquaire imprégnée d'insecticide par enfant vacciné. Il y avait 604.357 moustiquaires imprégnées à distribuer. Organisée par le Ministère de la santé, des affaires sociales et de la famille, en partenariat avec les agences du système des Nations unies oeuvrant au Congo, le gouvernement japonais et des organisations de la société civile, cette campagne de vaccination visait 600.000 enfants dans tout le pays. Histoire de réduire la morbidité et la mortalité dues à la rougeole, au paludisme, à la malnutrition et à l'anémie chez les enfants de 6 mois à 5 ans.

Toutes ces affections ciblées demeurent, en effet, des problèmes majeurs de santé publique en Afrique et cela entrave le développement socioéconomique des pays africains. La campagne a jumelé quatre interventions indispensables à la survie des enfants. Il s'agit de la vaccination contre la rougeole, la supplémentation en vitamine A, le déparasitage systématique et la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticides, en prévention du paludisme. La moustiquaire imprégnée a une durée de 5 ans. Toutes ces interventions de santé se complètent parfaitement. En les associant, le gouvernement espère sauver entre 7.000 et 8.000 enfants, chaque année.

Lors de la cérémonie de lancement de la campagne, François Rasolo, coordonnateur résident par intérim du système des Nations unies au Congo, a souligné que cette campagne aux méthodes innovantes constitue une contribution majeure à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement, dans la réduction de la mortalité infantile. «La rougeole est une des maladies les plus meurtrières de l'enfance et elle est responsable de la majorité des décès dus aux maladies évitables par la vaccination. Selon l'O.m.s, on dénombre 30 millions de cas de rougeole et 90.000 décès par an, dans le monde. 60% de ces décès surviennent en Afrique subsaharienne. Le paludisme est la première cause de mortalité en Afrique», a-t-il dit. Selon le rapport de la Direction de la lutte contre la maladie (D.l.m 2000), «le paludisme est responsable de 45% des consultations de la population générale et qu'il constitue de 50 à 60% des causes d'hospitalisation des enfants de moins de 5 ans. Sur 68.192

cas de paludisme notifiés dans les formations sanitaires de Brazzaville, 14.669 ont été à l'origine d'une hospitalisation et 342 décès dont 40% concernaient les enfants de moins de 5 ans ont été enregistrés». Peu avant que le président Denis Sassou Nguesso et quelques personnalités n'accomplissent l'acte de vacciner un échantillon d'enfants choisis pour la circonstance, Mme Emilienne Raoul, livrant son message, a déclaré que la couverture vaccinale contre la rougeole est encore faible, alors que cette maladie est responsable des décès qu'on peut éviter par la vaccination : «Ainsi, le nombre des cas de rougeole est passé de 3.432, en 2004, à 145 cas, en 2006, une nette régression du nombre de décès, mais une couverture vaccinale encore faible, soit 65%, en 2006. C'est ce qui justifie la présente campagne de vaccination contre la rougeole. L'objectif du gouvernement est d'atteindre, d'ici à 2011, une couverture vaccinale de 90% contre la rougeole. Le vaccin contre l'hépatite B est administré aux nourrissons, depuis avril 2007. Les efforts du gouvernement vont se poursuivre, en rendant disponible le vaccin contre la méningite à hémophilus influenzae, en 2008, le vaccin contre les infections respiratoires aiguës en 2009. Pour compléter ce tableau, qui va dans le sens de l'amélioration de nos prestations, nous allons



Le président de la République vaccinant (en haut) et remettant une moustiquaire (en bas).

renforcer la surveillance des maladies cibles du programme élargi de vaccination et apporter une réaction prompte aux éventuelles épidémies». Il faut préciser que cette campagne intégrée s'est déroulée sur tout le territoire national et elle a été mise en œuvre à travers la stratégie en postes fixes couplés à la stratégie avancée mobile en fonction du terrain, afin d'at-

teindre les populations d'accès difficiles. Plus d'un milliard 684 millions de francs Cfa ont été nécessaires, pour organiser cette campagne. Reste maintenant au gouvernement à en faire le bilan, avant d'envisager d'autres actions.

Alain Patrick MASSAMBA.

Cemac - Union européenne

Unicongo s'implique dans les négociations sur l'A.p.e

A l'initiative de l'A.p.n.i (Association Pointe-Noire industrielle) et la Chambre consulaire de Pointe-Noire, en partenariat avec Unicongo, les acteurs économiques et chefs d'entreprises adhérents de ce syndicat patronal ont été édifiés sur les enjeux de l'A.p.e (Accord de partenariat économique) entre les pays de la Cemac (Communauté des Etats de l'Afrique centrale) et l'Union européenne. C'était le 18 septembre 2007, au cours d'une conférence-débat animée par le Pr. Félix Mouko, négociateur pour le compte du gouvernement congolais, à ces accords. L'exposé de l'expert s'est focalisé sur les origines de l'A.p.e, l'état actuel des négociations et les perspectives d'avenir.

L'intérêt de ce thème relève du fait que l'A.p.e va établir, dans un proche avenir, (peut être en 2008), une libre circulation des services et des biens, avec une évidente suppression des barrières douanières. Ce qui sous-entend une concurrence à la production locale déjà réputée non compétitive et donc, une menace pour le secteur industriel privé local. L'objet de cette conférence-

débat était, donc, de dégager une action commune des chefs d'entreprises, afin de ressortir les points à soumettre au gouvernement congolais, pour peser sur les choix des produits à exclure de l'A.p.e. En effet, au cours des négociations, la Cemac a pu obtenir de l'Union européenne que soit définie une liste de produits à exclure temporairement de l'A.p.e et d'autres

à insérer dans un programme de démantèlement progressif, allant jusqu'à l'an 2020. Ainsi donc, l'enjeu immédiat, du point de vue du secteur privé national, c'est de définir ou identifier une liste de produits à exclure de la libéralisation ou le libre échange entre les pays de la Cemac et ceux de l'Union européenne. Ensuite, concevoir un rythme de libéralisation pour les autres produits. Il s'agit, donc, d'éclairer le gouvernement sur les choix réels des entreprises privées du Congo et, ensuite, de faire un lobbying pour faire accepter cette liste. Les membres d'Unicongo ont convenu de se retrouver, très rapidement et régulièrement, pour arrêter une stratégie commune et des recommandations à adresser au gouvernement du Congo.

Paul TCHOMVO

Obsèques de l'ancien premier ministre Stéphane Maurice Alfred Bongho-Nouarra

Le souvenir d'un homme politique sans rancune et sans esprit revancharde

Décédé dimanche 7 octobre 2007, à Bruxelles (Belgique), à l'âge de 71 ans, l'ancien premier ministre Stéphane Maurice Alfred Bongho Nouarra sera inhumé au cimetière du centre-ville de Brazzaville, mardi 23 octobre, après une messe de requiem et d'action de grâce célébrée en la cathédrale Sacré-Cœur. Sa dépouille est arrivée lundi 22 octobre, par le régulier d'Air France et a été exposée au Mess des officiers. Malgré la prison, la torture, l'exil, Maurice Stéphane Bongho-Nouarra aura laissé le souvenir d'un homme politique sans rancune et sans esprit revancharde. Voici une substance des notes biographiques qui lui ont été consacrées.

Né le 6 juin 1936, à Ouesso, dans le département de la Sangha, Stéphane Maurice Alfred Bongho-Nouarra commence sa scolarité, à Brazzaville, puis à Fort-Rousset (actuellement Owando) où il obtient le C.e.p.e (Certificat d'études primaires élémentaires), le 14 juin 1949. Après un an au Lycée Chaminate en classe de 6ème, il rentre, le 1er octobre 1951, à l'Ecole militaire préparatoire d'enfants de troupe général Leclerc de Brazzaville, où il est inscrit sous le numéro matricule 86. Le jeune Bongho-Nouarra quitte cet établissement en 1954, pour poursuivre ses études en France, précisément à Toulouse. Il en sort avec un diplôme en mathématiques spéciales. Cette formation lui donne accès à l'Ecole nationale des sciences agronomi-

ques tropicales (E.n.s.a.t) de Paris, où il obtiendra, en 1961, le diplôme d'ingénieur spécialisé en équipement rural et machinisme agricole. En 1963, il rentre au Congo et il est nommé chef de la subdivision génie rural, à Pointe-Noire, avant d'être nommé directeur régional de la première région agricole. Elu président de la Jeune chambre économique du Congo et par ailleurs, président du Comité olympique congolais, il est, à l'occasion du congrès d'Oklahoma City, élu vice-président mondial de la Jeune chambre économique internationale. A ce titre, il organise, pour la première fois au Congo, la Noël des «petits enfants» en faveur des enfants malades et des milieux défavorisés. De 1964 à 1965, il occupe les fonctions de président du Conseil économique et social

Stéphane Maurice Alfred Bongho-Nouarra



avant d'être nommé, en 1966, par le président Alphonse Massamba-Débat, secrétaire d'Etat à la présidence de la République, chargé de l'agriculture, de l'élevage, des eaux et forêts. Il est promu, en 1968, ministre des travaux publics, des transports, chargé de l'agence trans-équatoriale de communication du premier gouvernement issu du mouvement du 31 juillet 1968. En 1969, à la suite des divergences sur l'orientation staliniste du pays, Maurice Sté-

phane Bongho-Nouarra est limogé par le président Marien Ngouabi et doit se contenter du poste de directeur du Lycée agricole, chargé des cours. En août de la même année, il est arrêté et emprisonné, pendant deux ans, au cours desquels il sera cruellement torturé. Libéré pour des raisons de santé, il se rend en France, du fait des sévices qui resteront indélébiles, tout le reste de sa vie, pour y subir des soins. La santé retrouvée, il exerce,

de 1973 à 1974, comme consultant de plusieurs sociétés françaises et suisses. A ce titre, il effectue des voyages dans plusieurs pays d'Europe et d'Afrique, notamment le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Bénin et bien d'autres... En 1977, il rentre au Congo et prend en gestion la société Gonthier et dans le même temps, il crée, au Gabon, la société de manutention et de transport (M.t.g), société anonyme. Traqué, sans cesse par la police politique, Maurice Stéphane Bongho-Nouarra doit quitter, à nouveau, le Congo, forcé de vivre en exil, en France. En 1990, à la faveur du vent de la démocratie, il rentre au pays pour s'impliquer dans la préparation de la Conférence nationale souveraine. Il est président d'honneur du P.r.d.c (Parti pour la reconstruction et le développement du Congo) et à ce titre, il prend une part active aux travaux de la conférence nationale. Dans ce renouveau politique marqué par l'avènement de la démocratie, il crée l'A.n.d (Alliance nationale pour la démocratie), groupement d'une trentaine de partis politiques, où il devient, en qualité de coordinateur, le principal animateur. Après les élections d'août 1992 qui portent le professeur Pascal Lissouba au pouvoir en qualité de président de la République, il est chargé, par

ce dernier, de former le premier gouvernement d'un Congo désormais ouvert à la démocratie pluraliste. Après les événements de novembre 1992, Maurice Stéphane Bongho-Nouarra quitte la primature, en décembre 1992, pour occuper les fonctions de conseiller spécial du président de la République avec rang de ministre d'Etat, président du comité socio-culturel, avant d'être ministre de la défense nationale. «Alfred Stéphane Maurice Bongho-Nouarra fut l'un des grands élus républicains à l'assemblée nationale, dans le département de la Cuvette-Ouest, notamment dans le district de Mbama. Républicain aussi, il le fut par sa conception de la démocratie où il a toujours montré l'exemple d'une fidélité à ses convictions, d'un total désintéressement et du respect de l'adversaire en tant qu'individu, sachant toujours différencier l'homme des idées qu'il défendait et que lui, il combattait. Stéphane partageait aussi avec nous, la même passion du terroir. Quelques points métalliques jetés sur certains cours d'eau du département rappellent ses initiatives courageuses, quand il fut ministre des travaux publics, en d'autres temps», a dit de lui Richard Eyiéni, président du conseil départemental de la Cuvette-Ouest, lors d'une rencontre avec les ressortissants de ce département, à Brazzaville, après le décès de l'ancien premier ministre. Malgré la prison, la torture et l'exil, Bongho-Nouarra n'a pas laissé le souvenir d'un homme politique rancunier.

J. MBANZA

M.h.n.c (Mouvement humaniste pour la nouvelle citoyenneté)

La redynamisation, pour mieux affronter les locales

Après une petite éclipse observée après les législatives 2007, le M.h.n.c (Mouvement humaniste pour la nouvelle citoyenneté), parti proche de la majorité, a renoué avec ses activités. En effet, le conseil central de ce parti, sous la direction de son président, Jean-Louis Fragonard, a tenu, du 13 au 14 octobre dernier, à son siège, à Moungali (Brazzaville), sa session ordinaire statutaire. But de la rencontre: redynamiser le mouvement, pour mieux affronter les élections locales de 2008.

Les travaux de cette session ont abouti à la mise en place d'un nouvel organigramme de la direction politique du M.h.n.c. Jean-Louis Fragonard s'est vu confier, à nouveau, les destinées du parti, où il a été reconduit, à l'unanimité, comme président. Pour le fonctionnement et l'animation de la vie du parti, et pour des raisons d'efficacité, la direction politique a été redynamisée. C'est ainsi que les conseillers ont élu les soixante-quinze membres du conseil national, les seize membres du bureau politique et les sept membres du comité directeur. Dieudonné Isoïbeka a été élu au poste de secrétaire du parti, tandis que Camille Gonkol et Jean-Claude Loukaka occupent, respectivement, les postes de trésorier national et de président du comité de déontologie, d'éthique et d'arbitrage du M.h.n.c. Deux jours durant, les conseillers ont, au cours de leurs travaux, réaménagé, amendé et adapté les textes fondamentaux de leur parti, conformément aux idéaux néo-humanistes, aux lois et règle-

ments de la République. Ils ont, également, fait le bilan des élections et le diagnostic de leur parti. S'agissant du bilan des élections, ils ont, tous, reconnu les difficultés de la Conel dans l'organisation de ces élections et souhaité que celle-ci améliore ses performances pendant les élections locales. En ce qui concerne le diagnostic du parti, les conseillers ont relevé quelques manquements, à savoir le manque de dynamisme, chez certains camarades appelés à animer les structures du parti, et dans les instances intermédiaires et de base. Ils leur ont demandé de se mettre désormais au travail, car il n'y a pas de réussite sans engagement dans le travail. Il y a eu un débat fructueux sur le nouvel organigramme de la direction politique du M.h.n.c, qui est composé, désormais, des organes suivants: un conseil national, un bureau politique, un comité directeur et un comité de déontologie, d'éthique et d'arbitrage. Il sied de rappeler que plusieurs jeunes cadres ont fait leur entrée dans ce



Jean-Louis Fragonard.

jeune parti. Dans son mot de clôture, Jean-Louis Fragonard, président du M.h.n.c, s'est dit rassurant et espère faire mieux aux locales de 2008. Pour cette échéance électorale, le M.h.n.c n'entend pas laisser l'espace libre à ses adversaires. Il doit tout faire pour ne pas jouer les seconds rôles. Parti membre de la plateforme de la majorité présidentielle, le M.h.n.c est sorti des élections législatives sans avoir pu obtenir un seul élu. Les élections locales sont pour lui un grand défi politique, pour faire valoir son poids électoral.

Pascal-AZAD DOKO

Congo-Commerce

Des mesures pour lutter contre l'alcoolisme en milieu jeune

Le ministère du commerce, de la consommation et des approvisionnements a pris, le 15 octobre 2007, une note de service dans laquelle sont strictement interdits, sur toute l'étendue du territoire national, la production locale, l'importation, le transit et la commercialisation des liqueurs en sachets, dans le cadre de la lutte contre l'alcoolisme et, particulièrement, la consommation des boissons alcoolisées en milieu jeune et scolarisé. Selon cette note signée par la ministre Adélaïde Moundélé-Ngollo, le directeur général du commerce et des approvisionnements, ainsi que celui de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application stricte des présentes dispositions. Tout contrevenant aux présentes mesures s'expose aux sanctions prévues par les textes en vigueur, souligne la note. (Aci)

Mise au point de la famille du président Marien Ngouabi

La famille du président Marien Ngouabi fait la mise au point suivante, à la suite de l'article paru dans La Semaine Africaine n°2736 du mardi 16 octobre 2007, écrit par Pascal Azad Doko et intitulé: «Après le décès de l'ancien premier ministre Maurice Stéphane Bongho-Nouarra: C'était un homme de conviction»

Cet article a suscité autant de questions qui trottaient dans notre esprit et qui méritent, de manière simple, d'être soulevées dans cette mise au point. Sur la prison que Monsieur Maurice Stéphane Bongho-Nouarra a connue sous le régime du président Marien Ngouabi, il s'agit d'un coup d'Etat que Monsieur Bongho-Nouarra avait bel et bien préparé et commandité par un Chef d'Etat d'un pays voisin, à cette époque. En ce temps-là, on ne parlait pas de la création du Département de la Cuvette-Ouest. Pour mémoire, il faut reconnaître que Monsieur Maurice Stéphane Bongho-Nouarra a été victime d'un accident de circulation, en France, pendant qu'il était étudiant. Dans la même période, il est venu en vacances, au Congo, et il se déplaçait sur une chaise roulante. Il est important, toutefois, de rappeler que le président Marien Ngouabi était attaché aux valeurs républicaines, engagé définitivement à servir religieusement, sans état d'âme, son peuple. Il ne faisait pas de différence entre le Nord et le Sud. Pour lui, le Nord commençait à la Tsiémé, jusqu'à la Likouala.



Le président Marien Ngouabi

Daniel NGOUABI
12, Rue Mossendjo
Owando

Acted (Agence d'aide à la coopération technique et au développement)

Malgré les conditions difficiles, les chantiers avancent bien

Une équipe de l'Acted (Agence d'aide à la coopération technique et au développement), conduite par Jonas Oboura, ingénieur civil, a effectué, du 3 au 13 octobre 2007, une visite de contrôle des chantiers des ouvrages sociaux exécutés par des entrepreneurs congolais, dans les départements des Plateaux, de la Cuvette, et de la Cuvette-Ouest. Il s'agit de la construction du marché forain de Loukoléla, du C.s.i (Centre de santé intégré) de Lagué et de l'école primaire Benjamin Pambou d'Abala. La mission a, aussi, procédé à la remise de l'école primaire de Ngo et du marché forain d'Ewo, aux autorités locales, après leur construction.

Ngo, dans le département des Plateaux, a, désormais, une école primaire publique. Dotée de deux bâtiments comptant trois salles de classe, cette école a été construite et équipée en tables-bancs par l'Acted. Elle compte également des latrines et l'Acted a fourni également le mobilier administratif (bureaux et chaises) pour les enseignants. En tout cas, cette école suscite la jalousie des élèves du collège de Ngo qui est complètement délabré. Malheureusement, il n'y a qu'un seul enseignant. Il s'agit de M. Gninatso, instituteur de 1er échelon depuis le 1er octobre 1986, qui tient les 6 classes (du C.p1 au Cm2) et qui joue, également, le rôle de directeur. Mme Rosalie Kama, devrait se pencher, rapidement, sur cette situation, en affectant des enseignants dans cette école.

Quant au marché forain d'Ewo, il s'agit de deux grands hangars construits en matériaux solides. Il avait, déjà, été inauguré par les autorités locales. Mais, techniquement, la cérémonie a consisté à leur remettre, officiellement, l'ouvrage, après les corrections qui y ont été apportées. Le marché battait, déjà, son plein, quand la délégation de l'Acted y est arrivée. Les vendeurs ont exprimé leur joie d'avoir un marché construit, avec des étalages.

L'école de Ngo et le marché d'Ewo sont deux exemples des réalisations de l'Acted, sur financement de la Banque mondiale. Organisation non gouvernementale d'action humanitaire, créée en 1993, et qui a son siège à Paris, l'Acted a pour objectif l'intervention d'urgence, la mise en œuvre de programmes de reconstruction et de développement dans les pays en crise. A la faveur des conflits armés que le Congo a connus, l'Acted s'est implantée au Congo-Brazzaville, le 10 octobre 1997. Depuis une décennie, et en partenariat avec le gouvernement et les bailleurs de fonds internationaux, l'Acted intervient dans dix départements du pays, dans les domaines de la construction ou de la réhabilitation des infrastructures (écoles, C.s.i, marchés, pistes agricoles et installations sportives, etc). Elle fournit, également, des équipements scolaires et médicaux. Brazzaville et Pointe-Noire sont en dehors du champ d'action de l'Acted, car cette O.n.g n'opère que dans l'arrière pays.

Dans la réalisation des projets, l'Acted exige toujours une contribution de hauteur de 5% à la population bénéficiaire, pour que celle-ci sente partie prenante dans le projet et veille sur le bon usage de l'infrastructure réalisée.

L'Acted est très exigeante envers les entrepreneurs qu'elle sélectionne dans la réalisation des projets. En cas de retard d'exécution des travaux, l'entreprise est frappée de pénalités par le prélèvement de 1% du montant global des travaux. A ce jour, l'Acted a réalisé beaucoup de projets, malgré des financements très limités, souligne son coordinateur général, Souleymane Kouyaté, de nationalité guinéenne.

La mission conduite dans le Nord du pays a permis aussi de mesurer l'état d'avancement des travaux dans différents chantiers notamment la construction du marché forain de Loukoléla, du C.s.i (Centre de santé intégré) de Lagué et de l'école primaire Benjamin Pambou d'Abala. Le niveau d'ensemble de réalisation de ces ouvrages est estimé à 80%, selon M. Oboura. Cependant, les travaux du marché forain de Loukoléla avancent à pas de caméléon. Acted a été obligée de ramener à l'ordre l'entrepreneur Michel Sangaré.



Le marché d'Ewo



Un des bâtiments de l'école primaire de Ngo.

Par contre, la grande satisfaction est venue du côté des entrepreneurs Fidèle Matoko (F.b fournitures et bâtiments) et Louis Odzabo. Le premier a exécuté, dans les délais requis, la rigueur et l'efficacité nécessaires, les travaux de l'école primaire de Ngo. Actuellement, il est sur le chantier du C.s.i de Lagué qui sera équipé par l'entreprise Médicolab.

Actuellement, il est sur le chantier du C.s.i de Lagué qui sera équipé par l'entreprise Médicolab.

Antoine MAYOUMA-MBALOULA

Enseignement secondaire

Le lycée Thomas Sankara confronté à d'énormes difficultés

Créé le 15 octobre 1987 par le président Denis Sassou Nguesso, le lycée Thomas Sankara de Mikalou (Brazzaville) a totalisé, lundi 15 octobre dernier, ses vingt ans d'existence. L'événement a doublement coïncidé avec, d'une part, la sortie officielle de l'Association Thomas Sankara pour le développement, constituée par des anciens élèves de ce lycée, toutes promotions confondues, et avec, d'autre part, la commémoration des vingt ans de la mort du président burkinabé, le capitaine Thomas Sankara, assassiné à l'âge de 38 ans. Vingt ans après sa création, le lycée Thomas Sankara semble avoir été abandonné par les pouvoirs publics et il est, aujourd'hui, confronté à d'énormes difficultés, comme l'a souligné David Boké, le proviseur de ce lycée.

Le capitaine Thomas Sankara s'en est allé, mais sa simplicité et les actions qu'il a posées, de son vivant, suscitent, toujours, l'admiration. Cet illustre personnage qui se sentait, dans la société, plus un homme qu'un chef d'Etat, était aussi un véritable défenseur de la cause des délaissés du monde. La journée du 15 octobre a été l'occasion d'une commémoration qui s'est déroulée dans l'enceinte même du lycée qui porte son nom, sous le thème, «Thomas Sankara, un modèle», a été rehaussée de la présence de plusieurs anciens proviseurs, enseignants et anciens et nouveaux élèves. Il y

avait aussi le directeur de cabinet du ministre de l'enseignement primaire et secondaire chargé de l'alphabetisation.

Trois allocutions ont meublé cette cérémonie, notamment celles du président de l'Association Thomas Sankara pour le développement, Guy Parfait Elenga, celle de l'actuel proviseur, David Boké et enfin celle du directeur du cabinet.

Dans son discours, David Boké a, d'abord, fait l'historique du lycée, avant de présenter le visage aujourd'hui sombre de cet établissement scolaire, en précisant que le lycée Thomas Sankara visait comme objectif de déconges-



David Boké

tionner certains lycées de la place et écarter les longues distances aux élèves vivant dans les quartiers périphériques de Brazzaville. Aujourd'hui, force est de constater que le lycée Thomas Sankara est en proie à d'énormes difficultés qui illustrent son abandon total. Vingt ans après sa création, ce lycée n'est plus que l'ombre de lui-même. Pas de matériel didactique dans le laboratoire, pouvant permettre aux élèves des séries scientifiques de faire mener des expériences. Pas de logements du personnel administratif, récurrence des actes de vandalisme (vol des ordi-

Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, chargé de l'alphabetisation / Cabinet Direction de l'agrément et du contrôle des établissements privés d'enseignement / Service de l'agrément. N°579/07/MEPSA/CAB/DACEPE/SA

NOTE DE SERVICE

Portant fermeture de l'école privée William Petty

L'école privée William Petty, de l'enseignement général de la circonscription de Talangai 1, du département scolaire de Brazzaville, est fermée, tous sites confondus, à compter de la rentrée scolaire 2007-2008, pour récidive au non respect des dispositions relatives au bon déroulement des sessions des examens d'Etat 2006 et 2007, en application des clauses prévues dans le décret n°96-221 du 13 mai 1996 portant réglementation de l'exercice privé de l'enseignement.

Toute éventuelle demande d'ouverture de nouveau site de ladite école n'est plus recevable, jusqu'à nouvel ordre.

La directrice de l'agrément et du contrôle des établissements privés d'enseignement, le directeur départemental de l'enseignement primaire et secondaire et de l'alphabetisation de Brazzaville et les inspecteurs d'enseignement de tous ordres de la zone d'implantation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente note de service.

La présente note de service prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Brazzaville, le 3 août 2007

Rosalie KAMA-NIAMAYOUA

ETUDE GNALI-GOMES

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE DE NOTAIRES

B.P: 1754 - Tél.: (242) 94-13-31. Fax (242) 94-18-76 - 2ème étage Tour Mayombe. Bd Général De GAULLE - Pointe-Noire - CONGO

INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu par Me Yvon GNALI-GOMES, Notaire à Pointe-Noire, le 5 octobre 2007, soumis à la formalité de l'enregistrement le même jour, F°186/10, n°3249, il a été constituée une société à responsabilité limitée, présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: SHAKTI INTERNATIONAL SARL

Capital social: Un Million Cinquante Mille (1.050.000) de francs Cfa, divisé en vingt et une (21) parts sociales de cinquante mille (50.000) francs Cfa de valeur nominale, numérotées de 01 à 21, entièrement libérées et attribuées à chacun d'eux en représentation de leurs apports respectifs.

Siège social: Tour Mayombe, B.P: 1754, Pointe-Noire.

Objet social: La démolition et la récupération de toutes constructions métalliques, l'importation, l'exportation et la commercialisation de la ferraille, la négociation, l'assistance, le conseil, les opérations de commission, de courtage d'affaires, et de représentation dans l'activité dont il s'agit; le commerce général, l'importation, l'exportation et la commercialisation de matériels et consommables informatiques; l'étude et le financement de projets de tous genres dans les secteurs des travaux publics, travaux de constructions d'édifices tant publics que privés, ainsi que leur réalisation.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Gérance: La société a pour gérants Messieurs Pravin Ramji SHAH et Rajagopalan VARADHARAJAN.

Immatriculation au R.C.C.M: le 9 Octobre 2007, sous le n°07 B 249.

Pour avis
Yvon GNALI-GOMES
Notaire

Chaque mardi et chaque vendredi, je ne manque pas d'acheter La Semaine Africaine

nateurs par des malfrats mettant ainsi à sac tout le service administratif, pléthore des élèves, par manque de salles de classe et, enfin, occupation anarchique du terrain du lycée). Voilà autant de problèmes qui attendent des solutions immédiates si - et seulement si - les autorités compétentes pouvaient entendre ce cri de cœur du proviseur du lycée Thomas Sankara. En fonction depuis le 15 octobre 2006, après avoir été successivement surveillant général et directeur des études, David Boké voudrait que le lycée Thomas Sankara, dont les élèves font souvent partie des meilleurs aux examens d'Etat, ne baisse pas la flamme de l'excellence, pour qu'il

garde la même auréole dans la formation de l'élite de demain.

Aussi demande-t-il aux autorités en charge des questions d'éducation tout comme aux bonnes volontés qui se sont distinguées, en apportant un soutien matériel au lycée, de s'engager, le plus tôt possible, en volant au secours de ce lycée, afin de lui donner un minimum vital. La construction des logements du personnel administratif pourra, à coup sûr, créer un climat de sécurité et mettre fin aux nombreuses aventures des bandits de grand chemin.

Armand Firmin AWENE

U.d.r-Mwinda (Union pour la démocratie et la République)

Levy Makany, président par intérim, a relancé les activités du parti

Après le décès, le 23 juillet 2007, en France, du président-fondateur de leur parti, André Milongo Ntsatouabantou, les militants de l'U.d.r-Mwinda (Union pour la démocratie et la République) avaient observé un deuil qu'ils ont retiré samedi 13 octobre dernier, à l'occasion d'une messe d'action de grâces célébrée en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. C'était, aussi, l'occasion, pour le premier vice-président, président par intérim de l'U.d.r-Mwinda, le professeur Lévy Makany, d'annoncer la relance des activités du parti. La messe d'action de grâces en mémoire d'André Milongo a été célébrée par l'abbé Serge Babingui, vicaire de la cathédrale, assisté de Mgr Michel Nkouaya-Kombo.



Lévy Makany

Les cadres, militants et sympathisants de l'U.d.r-Mwinda se sont mobilisés en grand nombre pour prendre part à cette messe d'action de grâces en mémoire de l'ancien premier ministre, André Milongo. On a, également, noté la présence très remarquée de quelques responsables politiques comme Bernard Kolélas, Prosper Diatoulou, Hello Mampouya (M.c.d.i), le premier vice-président du sénat, Benjamin Bounkoulou (U.r), Michel Mampouya (P.s.v.r), Jean-Michel Bokamba-Yangouma (M.g.c.c), Clément Mierassa (P.s.d.c), Bonaventure Mbaya (Association Convergence pour le Congo), Eugène Sama (R.d.d), Joseph Kignoumbi kia Mboundou (U.pa.d.s), Blaise Pambou (Association action 2000 plus), Dominique Mbemba (directeur de cabinet du premier ministre), Jean-Marie Bamokena (directeur de cabinet du préfet de Brazzaville). A travers les différents cantiques agréablement exécutés, la chorale «Tanga ni Tanga» de la paroisse Saint-Pierre Claver de Baongo a émerveillé l'assistance. Dans son homélie, l'abbé Serge Babingui a loué les qualités de l'illustre disparu, tout en exhortant les fidèles à cultiver l'amour, la paix, l'unité, et à bannir la haine et la division, à l'exemple de M. Milongo. «Chrétiens pratiquant, André Milongo a été, toute sa vie, un homme géné-

reux, aimable et tolérant. Chacun d'entre nous se souviendra, donc, de notre frère», a dit le prédicateur. Prenant la parole, pour remercier les participants à cette messe d'action de grâces, le premier vice-président, président par intérim de l'U.d.r-Mwinda, le professeur Lévy Makany, a, tout d'abord, fait savoir que cette messe qui marque la fin du deuil qu'ils ont observé depuis le 20 août 2007, leur donne l'occasion de se souvenir du président André Milongo «qui a toujours voulu associer Dieu dans sa démarche politique et dans la vie du parti, par la pratique de la prière au début et à la fin des assemblées des sous-sections, sections et assemblées de notre parti. Pour le président André Milongo, faire la politique, c'est, avant tout, aimer son pays et rechercher l'intérêt des populations. Voilà pourquoi sa disparition a été ressentie comme une perte nationale», a-t-il dit. Le président par intérim de l'U.d.r-Mwinda a, par ailleurs, souligné que les idées de leur président-fondateur et sa démarche politique n'ont laissé personne indifférent, à cause de sa sagesse, son réalisme et sa pertinence. «Cadres et militants de l'U.d.r-Mwinda, c'est cela l'héritage que nous, U.d.r-Mwinda, devons fructifier, afin que la lampe reste allumée», a-t-il lancé à l'endroit des militants de son parti.

vons faire et le faire bien; la discipline, sans commentaire».

Après, donc, près de deux mois de deuil, l'U.d.r-Mwinda renoue avec la scène politique. Le parti de l'ancien premier ministre, qui est sorti des élections législatives plutôt laminé, n'ayant obtenu qu'un député, alors qu'il en avait six dans la précédente législature, va devoir apprendre à vivre sans son président-fondateur. La première épreuve sera, sans doute, l'organisation d'un congrès qui devra élire le nouveau président du parti. Viendra, ensuite, la participation aux élections locales et sénatoriales. En 2009, c'est l'élection présidentielle, quelle sera la stratégie de l'U.d.r-mwinda, aujourd'hui parti d'opposition?



Une vue des membres du bureau exécutif national de l'U.d.r-Mwinda (Ph. Biozi)

Mais le président par intérim de l'U.d.r-Mwinda, pense que, pour atteindre cet objectif, quatre conditions au moins sont indispensables et doivent être remplies: l'amour pour le prochain, «qu'il soit membre de notre parti ou non, nous devons aimer notre prochain»; le pardon et la paix; l'unité du parti «que nous de-

Autant de rendez-vous politiques qui prouveront les performances de la formation politique d'André Milongo, à se maintenir sur la scène comme un parti d'envergure nationale avec lequel il faut compter.

Pascal-AZAD DOKO

F.d.n (Forces démocratiques nouvelles)

La structuration des organes intermédiaires et de base se poursuit

Ayant tiré les leçons des élections législatives de 2007, les F.d.n (Forces démocratiques nouvelles) le parti co-dirigé par Jean-Marie Tassoua et Léon-Alfred Opimbat, ont, à présent, mis le cap sur les élections locales du 20 janvier 2008. Mais, avant cela, cette formation politique proche de la majorité plurielle et créée le 21 avril 2007, poursuit le travail amorcé de mise en place de ses organes intermédiaires et de base, avant d'envisager les locales avec optimisme.

Selon le secrétaire général, Emile Aurélien Bongouandé, les F.d.n envisagent les élections locales avec beaucoup d'optimisme. «Nous avons gagné à Dongou, Mossaka I, et à Poto-Poto II, et ailleurs nos candidats ont réalisé, toutes considérations prises en compte, des performances acceptables qui nous donnent des raisons d'envisager les locales avec beaucoup d'optimisme. Dans la situation actuelle, les F.d.n s'activent sérieusement pour organiser

quelques activités», a-t-il déclaré. Ces activités consistent, en effet, à la mise en place des organes intermédiaires et de base du parti. Il s'agit notamment de: - la structuration de la fédération F.d.n de Brazzaville; - la poursuite du travail de structuration des organes intermédiaires et de base dans les autres départements; - l'installation des sièges du parti dans tous les chefs-lieux de département; - le lancement de la campagne



Aurélien Bongouandé

d'adhésion aux F.d.n. Ces descentes, a précisé le secrétaire général des F.d.n, se-

ront dirigées par les deux présidents, le vice-président et les membres du secrétariat permanent des F.d.n. Le tout dans la perspective des locales de janvier 2008. Plus que jamais déterminées, les F.d.n entendent améliorer leurs performances aux élections locales. «Je saisis cette occasion pour lancer un vibrant appel à tous les militants des F.d.n en général, aux dirigeants des fédérations mises en place en particulier, de s'organiser pour mobiliser les énergies dans le cadre de ce vaste programme», a indiqué le secrétaire général des F.d.n. Comme on peut le constater, les élections locales du 20 janvier 2008 commencent déjà à mobiliser les états-majors des partis politiques, c'est autant dire que l'enjeu est de taille.

Pascal-Azad DOKO

Processus électoral au Congo

La société civile a appelé la communauté internationale à plus d'engagement

Depuis cette année 2007, le Congo-Brazzaville est en plein processus électoral ponctué par des rendez-vous électoraux dont le premier a été constitué par les élections législatives de juin et août derniers. Les élections locales sont prévues en janvier 2008, avant que n'interviennent les sénatoriales, la même année. L'élection présidentielle, quant à elle, est attendue en 2009. Tenant compte des manquements observés lors des deux tours des législatives, des organisations de la société civile congolaise pensent qu'il faut davantage une mobilisation de toutes les énergies, pour que les prochaines consultations électorales gagnent en crédibilité. C'est dans cette optique que le président du Fosocel (Forum de la société civile pour les élections libres et transparentes), Céphas Germain Ewangui, a effectué, du 18 au 30 septembre 2007, une mission d'information, de sensibilisation et de plaidoyer dans plusieurs capitales européennes, notamment à Paris (France), Amsterdam (Pays-Bas) et Genève (Suisse), pour que la communauté internationale s'engage un peu plus dans le soutien au processus électoral congolais.



Poignée de main entre Germain Céphas Ewangui et Mme Martine Bigot, directrice Afrique de la fondation France-Libertés

La mission d'information, de sensibilisation et de plaidoyer conduite par le président du Fosocel, Germain Céphas Ewangui, a permis à la délégation congolaise de rencontrer une trentaine d'organisations de la société civile européenne ainsi que des organisations gouvernementales et intergouvernementales. Parmi celles-ci, on peut citer l'O.i.f (Organisation internationale de la francophonie), le conseil de l'Europe, le haut-commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme, la Fondation France-Libertés, la Fondation de France, l'Acat (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), la Ligue néerlandaise des droits de l'homme, etc.

Germain Céphas Ewangui s'est employé à éclairer la lanterne de ces différents organismes, sur les points forts et les faiblesses de la démocratie congolaise et particulièrement sur les dernières élections législatives. Le président du Fosocel a, vivement, interpellé les organismes comme l'O.i.f et la Fondation France-Libertés à soutenir les efforts du Congo dans le processus démocratique. En effet, après la phase d'instauration de la démocratie, il faut passer à sa consolidation. Cette phase passe par l'organisation des élections plus fiables, l'existence de partis politiques performants et l'élévation assidue de la conscience des citoyens sur les valeurs démocratiques. Pour ce faire, la société civile congolaise présente des atouts importants pour assurer une éducation de qualité aux populations. Malheureusement, elle ne dispose pas de ressources financières nécessaires à cette tâche pourtant vitale à l'essor de la démocratie.

M. Lazare Ki-Zerbo, responsable des questions de démocratie et des élections à l'O.i.f et Mme Martine Bigot, directrice Afrique de la Fondation France-Libertés ont rassuré, de manière ferme, de la disponibilité de leurs organisations respectives à appuyer les programmes du Fosocel et, éventuellement, d'envisager des missions d'observation électorale, pour les élections de 2008. Plusieurs autres organisations rencontrées ont exprimé l'engagement de recevoir la délégation congolaise et de comprendre, au mieux, les réalités de l'exercice de la démocratie en République du Congo, promettant, au passage, des aides ponctuelles aux organisations de la société civile oeuvrant sur les questions des droits de l'homme et des élections, à compter de 2008. Mais, ce soutien est conditionné par la présentation des plans d'action précis.

Courant mi-novembre 2007, la délégation du Fosocel se rendra à San-Remo, en Italie, siège du centre du droit international humanitaire et à Bruxelles, siège de la Commission de l'Union européenne, pour poursuivre sa mission de sensibilisation et d'information et de plaidoyer, question de mobiliser la communauté internationale en faveur du soutien à l'œuvre de construction et de consolidation de la démocratie au Congo.

Nelly DIANE

Diocèse de Ouesso

Les Sœurs missionnaires de la charité ont célébré leur 57^{ème} anniversaire

7 octobre 1950 - 7 octobre 2007, il y a 57 ans que l'Eglise a, officiellement, reconnu la congrégation des Sœurs missionnaires de la charité fondée la même année. Ainsi, les religieuses de cette congrégation ont fait de la date du 7 octobre de chaque année, une journée d'adoration en action de grâce pour cet événement. A Ouesso, une célébration a été organisée chez les Sœurs missionnaires de la charité, au quartier Birankem. Cette célébration était placée sous le thème: «Contemplons Jésus avec le regard de Marie. Prions aussi avec les mots de mère Teresa». Sr Marie Francine, supérieure de la communauté des Sœurs missionnaires de la charité à Ouesso a bien voulu nous accorder l'interview ci-après.



Mère Teresa de Calcutta

* Sœur supérieure, pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs?

** Nous sommes une congrégation religieuse internationale appelée «Les missionnaires de la charité». Nous sommes une congrégation dédiée au service des plus pauvres parmi les pauvres, et qui a été fondée en 1950, en Inde. En 1987, Mgr Hervé Itoua, alors évêque de Ouesso, rencontra mère Teresa, à Rome, et lui demanda d'envoyer des religieuses pour l'apostolat dans le diocèse de Ouesso. Les missionnaires de la charité sont arrivées, ici, le 9 avril 1988.

* Que vous rappelle la date du 7 octobre 1950?

** La société des missionnaires de la charité fut, officiellement, établie dans l'archidiocèse de Calcutta, en Inde, le 7 octobre 1950, jour de la fête de Notre-Dame du Rosaire. Cette date a une grande importance dans la fondation de notre congrégation. C'est pourquoi, chaque année, le 7 octobre, nous rappelons l'anniversaire de la naissance de notre société dans l'Eglise. C'était seulement quatre ans après que Jésus ait appelé mère Teresa à cette mission. Il n'y avait, encore, que douze religieuses. En signe d'action

de grâce, toute la journée du 7 octobre, nous adorons le Saint-Sacrement et nous invitons tous ceux qui le veulent, à s'unir à notre prière.

* Vous avez prié pour mère Teresa. Qui était-elle?

** De son vrai nom Gonxha Bojaxhin, la future mère Teresa de Calcutta naquit à Skopje, le 26 août 1910. A 18 ans, elle partit en Irlande, pour entrer à l'Institut de la Bienheureuse Vierge Marie (congrégation connue sous le nom de Sœurs de Lorette). Après quelques semaines en Irlande, Gonxha, désormais appelée sœur Teresa, fut envoyée en Inde où elle prononça ses premiers vœux, en 1931, et fit sa profession perpétuelle, en 1937. Elle passe 18 ans à l'école de Lorette, créée à Calcutta, d'abord comme professeur, ensuite comme directrice. Jésus demanda à mère Teresa de fonder une congrégation religieuse: les missionnaires de la charité. Toute la vie et l'œuvre de mère Teresa ont reflété la joie d'aimer Dieu et son prochain, plus spécialement les plus nécessiteux, les plus pauvres des pauvres. Sa réponse à l'appel de Jésus: «Viens, sois ma lumière», a fait d'elle un symbole de compassion dans le monde et un témoi-

gnage vivant de l'amour de Dieu. Sa vie montra au monde la grandeur et la dignité de chaque être humain, la valeur des petites choses faites avec fidélité et avec grand amour, et la valeur inestimable de l'union intime avec Dieu.

Le 5 septembre 1997, la vie sur terre de mère Teresa arriva à son terme. De fait, sa mission de charité et sa grande réputation de sainteté attirèrent de vastes foules à ses funérailles, et sa tombe devint immédiatement un lieu de pèlerinage et de prière pour des personnes de toutes origines, croyances et classes sociales.

* Concrètement, quelle est la mission essentielle dévolue aux sœurs de votre congrégation?

** La mission essentielle des sœurs c'est d'étancher la soif d'amour et des âmes de Jésus en union avec Marie, la Mère de Jésus, à travers le monde; œuvrer pour le salut et la sanctification des plus pauvres d'entre les pauvres,

avec le choix de servir humblement les plus pauvres des pauvres. Nous voulons rendre vivant l'évangile de l'amour.

* Pouvez-vous, en quelques mots, nous parler des difficultés que vous rencontrez dans votre lourde mission?

** Dans beaucoup d'endroits, les gens de tous âges, de toutes classes sociales et de toutes religions, nous aident dans notre mission auprès des plus pauvres. Les uns par des dons, ce qui constitue nos seules ressources, les autres en donnant leur temps et leurs mains et en se mettant, généreusement, au service des plus pauvres. Ils viennent, seuls ou en groupe. Pour l'instant, nous regrettons que trop peu de gens, ici, à Ouesso, aient découvert la joie de ce service gratuit. Il est rare qu'un groupe ou une personne vienne offrir son aide. Mère Teresa avait ce grand désir de donner cette chance, à tous, de participer à l'œuvre que Dieu lui avait confiée.

Nous espérons que beaucoup entendront cet appel, spécialement les jeunes. Mère Teresa répondit, ainsi, un jour à un journaliste qui lui faisait remarquer que son œuvre était bien mais inutile, puisque, après tout, ce n'était qu'une goutte dans l'Océan: «C'est vrai que ce que je fais, ce n'est qu'une goutte dans l'Océan, mais si vous vous joignez à moi, alors nous serons deux gouttes d'amour dans cet Océan de souffrance, et pour autant de personnes qui se joindront à nous, ce sera autant de gouttes de plus dans l'Océan».

Propos recueillis par Victor GUEMBELA

Congrégation des Sœurs Missionnaires de la Doctrine chrétienne (M.d.c)

Renouvellent des vœux des Sœurs Marie Flagertie Okili et Marie Harmelle Dzouba

La chapelle des Sœurs Missionnaires de la Doctrine chrétienne de Djiri dans l'archidiocèse de Brazzaville, a abrité, dimanche 30 septembre 2007, la cérémonie de renouvellement des vœux des Sœurs Marie Flagertie Okili et Marie Harmelle Dzouba. En effet, suivant la règle générale de leur congrégation, les Sœurs Missionnaires de la Doctrine chrétienne renouvellent leurs vœux chaque année. C'est en respectant cette règle que ces deux religieuses ont renouvelé leur alliance avec le Seigneur, pour réaffirmer leur engagement et leur attachement à Dieu et à leur congrégation.

Il faut signaler que les deux religieuses ont émis leurs premiers vœux, le 23 octobre 2004, à L'Aquila, à quelques kilomètres de Rome, en Italie, devant Mère Nazarena Di Paolo, supérieure générale des Sœurs Missionnaires de la Doctrine chrétienne. Le renouvellement des vœux des Sœurs Marie Flagertie et Marie Harmelle a été reçu par la Sœur Pasta Emerenziana, déléguée générale et supérieure de la Communauté, en présence du Père Domenico Domenici de l'ordre des Frères mineurs et



Sr Marie Flagertie et Sr Marie Harmelle, unies pour la mission.

des Sœurs Betty et Anna.

Après la cérémonie de renouvellement de leurs vœux, le Père Domenico a exhorté les deux professes à persévérer dans la voie qu'elles ont choisie. «Le chemin que vous avez choisi est plein d'épines, il faut, donc, savoir enjamber pour arriver au bout», les a-t-il prévenues dans son homélie.

La Sœur Emerenziana, quant à elle, en sa qualité de supérieure, a rappelé à ses deux jeunes consœurs les règles de la communauté et, a accepté de cheminer avec elles, afin de les aider dans leur marche avec le Seigneur.

Fiacre Madson BASSANDY

«Amis laïcs M.d.c pour l'évangélisation»

REPUBLIQUE DU CONGO
CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA
SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT

PROJET DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA ET DE SANTE (PLVSS) Financement Association Internationale de Développement

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Don N o H 082 – COB / AON F 004/07/ Don H 082 – COB)

Date: 22 octobre 2007

Reproduction et duplication de supports d'information sur le VIH/SIDA

1. Le Gouvernement du Congo a obtenu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer le coût du Projet de Lutte contre le VIH/SIDA et de Santé (PLVSS). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif à reproduction et la duplication de supports d'information sur le VIH/SIDA

2. Le Secrétariat Exécutif Permanent (SEP) du Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS) invite, par le présent avis d'appel d'offres, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre, sous pli fermé et cacheté, pour la reproduction et la duplication de supports d'information sur le VIH/SIDA.

L'appel d'offres comprend 2 lots indivisibles:

- Lot1: reproduction et duplication de dépliants, affiches et autocollants d'information sur le VIH/SIDA;
- Lot2: reproduction et duplication de fiches pratiques et de guides d'information sur le VIH/SIDA.

Les candidats potentiels pourront avoir des renseignements complémentaires sur les prescriptions techniques et quantitatives auprès de la cellule de passation des marchés du PLVSS.

Les candidats pourront soumissionner pour un, ou les deux lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais, en cas d'attribution des deux lots.

3. Les candidats intéressés, remplissant les conditions requises, peuvent obtenir un complément d'information auprès du Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida, et peuvent examiner le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après, du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de quinze mille (15.000) francs CFA. Le paiement sera effectué par chèque bancaire certifié ou au comptant.

5. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous, au plus tard, le 27 novembre 2007, à 14h00, et être accompagnées d'une garantie d'offre par lot de:

Lot 1: 300 000 F. CFA

Lot 2: 400 000 F. CFA.

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

6. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 27 novembre 2007, à 14h30 minutes, dans la salle de réunion du Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida, à l'adresse ci-dessous.

Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida (SEP/CNLS)

B.P: 2459 Brazzaville, République du Congo - Siège:
Quartier O.C.H .Moungali 3 – rue des Anciens Enfants de Troupe,
non loin du CEG NGANGA Edouard - B.P.: 2459, Brazzaville
Portables: 572 11 50/663 15 59 / E-mail: sep_cnlscongo@yahoo.fr

La Secrétaire Exécutive du CNLS

Dr Marie Francke PURUEHNCE

Diocèse d'Owando

Une session de formation a ouvert l'année pastorale

La traditionnelle session d'ouverture de l'année pastorale s'est tenue du mardi 5 au jeudi 27 septembre 2007, à la cité de la cathédrale Christ-Roi d'Owando. C'est l'abbé Justin Singha, vicaire général et curé de la cathédrale, qui a dirigé les travaux. En effet, pour la première fois, cette session diocésaine s'est déroulée en l'absence de l'évêque d'Owando, Mgr Ernest Kombo qui, pour des raisons de santé, n'a pas pu y participer. Physiquement absent, celui-ci a, non seulement tenu au respect du calendrier, mais aussi et de façon régulière, donné les instructions requises pour le bon déroulement des travaux.

De l'enthousiasme à l'autosuffisance, une priorité pour l'Eglise d'Owando. Tel a été le thème débattu tout au long de ces trois journées de session. Les prêtres, religieux, religieuses et responsables laïcs présents à ce rendez-vous, ont réfléchi sur les causes de la pauvreté du diocèse, de façon à trouver des solutions à cette crise chronique.

A l'évidence, il est inadmissible que 50 ans après son érection, ce diocèse demeure, totalement, dépendant des institutions missionnaires et des bienfaiteurs. Il est, donc, temps de s'engager sur le chemin de l'autonomie financière et de cultiver davantage de sens de responsabilité dans la gestion de ses ressources.

La journée du 25 septembre a été marquée par l'intervention de M. Paul Richard Manoude-Mahoungou, secrétaire général de Caritas Congo, sur la 18^{ème} Assemblée générale de Caritas internationalis, à Rome. Ce dernier s'est appesanti sur le fonctionnement de cette institution dont le rôle essentiel est la coordination des activités des Caritas nationales du monde entier. Ensuite, il a exhorté les responsables de la Caritas du diocèse d'Owando et par conséquent ceux des différentes Caritas paroissiales, à travers leurs curés, à soutenir les activités de Caritas Congo.

Puis, le tour est revenu à M. Athanase Siborurema, secrétaire général de Caritas Owando, d'exposer sur «Les accords entre la Caritas et les autres partenaires». En effet, bien qu'étant «fille légitime de l'Eglise», la Caritas entretient des rapports privilégiés avec certains organismes à caractère humanitaire et qui ont pour objectif la promotion de tout homme et de tout l'homme.

C'est M. François Ngoulouyali, l'un des promoteurs de

Radio Maria du diocèse de Ouesso, qui a clôturé cette première journée. Ce dernier a axé son intervention sur «L'impact de Radio Maria sur la vie du diocèse». Ainsi, l'orateur a édifié les participants à la session sur les enjeux pastoraux d'un tel média, dans la perspective de la mise en œuvre d'un projet de Radio Maria dans le diocèse d'Owando.

Au début de cette deuxième journée, le 26 septembre 2007, l'abbé Guy Pacifique Tsemiabeka, nouveau procureur diocésain, a été le premier à prendre la parole. Il a présenté les défis d'une réelle autosubsistance et d'une autosuffisance conséquente dans le diocèse d'Owando, en partant des différentes paroisses qui le constituent. Son exposé avait pour thème: «La procure diocésaine et ses ambitions».

L'abbé Auxence Payima qui avait suppléé l'abbé Maurice Ange-Gabriel Edoula, directeur diocésain des Opm (Œuvres pontificales missionnaires), empêché lors de la dernière rencontre à Brazzaville des directeurs diocésains des Opm, a fait le point de cette rencontre. Du débat qui a suivi son exposé, s'est dégagé une ferme volonté de transparence dans la gestion des subsides. Car de la gestion (bonne ou mauvaise) de ces subsides dépend la crédibilité du diocèse, vis-à-vis de Rome et des autres organismes de financement.

Donnant son point de vue sur les potentialités économiques du diocèse, M. Régis de Pardiac, ancien chef d'entreprise à la retraite et fidèle laïc du diocèse de Dijon, en France, venu participer à cette session, sur invitation de Mgr Kombo, a rappelé que l'homme doit être au centre de tout développement et qu'en s'organisant sérieusement, le diocèse d'Owando peut réussir à sortir de sa situation de pauvreté et de crise chroni-



Le développement du diocèse passe aussi par un clergé uni et bien formé.

que.

La dernière journée de la session, jeudi 27 septembre 2007, a été, essentiellement, consacrée à la synthèse des travaux, ainsi qu'à une réflexion théologique sur «Les fondements trinitaires de la fraternité sacerdotale». Ce thème était animé par l'abbé Gervais Protais Yombo, professeur de théologie dogmatique au Grand séminaire Emile Cardinal Biayenda de Brazzaville. A en croire l'orateur, sans une fraternité sacerdotale qui serait le reflet de l'amour intratrinitaire, toute entreprise pastorale ne serait que de la pure philanthropie sans avenir; car la fraternité sacerdotale est la condition de possibilité d'une réelle autosubsistance et autosuffisance.

Les débats qui ont suivi les différents exposés se sont focalisés sur la volonté manifeste d'arriver à l'autosubsistance et à l'autosuffisance. Les participants ont pris davantage conscience de leur part de responsabilités quant à l'état de dénuement actuel du diocèse. Ce mea culpa collectif s'est traduit par la volonté unanime de soutenir l'activité de la nouvelle procure diocésaine (dont la fonction est de sélectionner et fructifier les potentialités économiques des différentes paroisses, en accord avec leurs curés respectifs), en y versant une contribution de 50.000 francs Cfa. La Caritas diocésaine s'est, elle aussi, engagée à mettre à contribution son réseau de partenaires. Une commission dénommée «Autosubsistance

et autosuffisance» a été mise en place, pour travailler au profit de la procure diocésaine. Celle-ci se donne aussi pour mission de sensibiliser les différents bienfaiteurs sur la volonté du diocèse de s'autogérer de façon responsable, et solliciter des aides dans ce sens.

Même si le doute et le pessimisme sont permis, il nous faut croire, ensemble, que cette session marque véritablement le début d'une révolution en ce qui concerne l'autosubsistance et l'autosuffisance de l'Eglise qui est à Owando.

Cette session s'est terminée par une messe d'ouverture de l'année pastorale 2007 - 2008 présidée par l'abbé Justin Singha, vicaire général du diocèse d'Owando et à l'issue de laquelle, les participants se sont échangés des vœux de bonne et fructueuse année pastorale, et ont remercié et souhaité une prompte guérison à leur Père évêque, Mgr Ernest Kombo.

Abbé Gervais Protais YOMBO

Pour tout contact:

- Abbé Guy Pacifique Tsemiabeka, procureur diocésain (Owando), Tél. +242 547 04 24 ou
- Abbé Gervais Protais Yombo, Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda (Brazzaville) Tél. 516-85-92
Email:protais50@hotmail.com

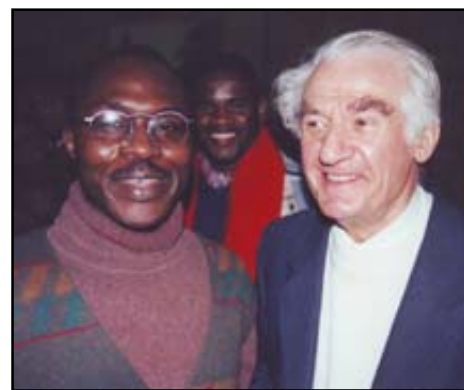
Décès à Chevilly-Larue du Père Lucien Deiss, un des fondateurs du Grand séminaire Emile Biayenda

Il était un des plus grands musiciens du chant liturgique contemporain

Avec le Père Lucien Deiss, décédé à 86 ans, le 9 octobre 2007, à Chevilly-Larue en France, c'est un pionnier et un maître du chant liturgique contemporain qui disparaît. Le compositeur de la musique sacrée laisse derrière lui environ 400 chants traduits en plusieurs langues dont le chinois. Entré dans la Congrégation du Saint-Esprit en 1942, il est venu à Brazzaville, au Congo, comme missionnaire. Avec deux autres confrères, le Père Deiss, exégète, a fondé le Grand séminaire de Brazzaville qui deviendra Grand séminaire Emile Biayenda. Nous avons eu l'opportunité de nous entretenir avec le Père musicien et exégète le 16 février 2002, à Chevilly-Larue, alors qu'il était sur son orgue, jouant «Ah qu'ils sont beaux!».

* Que représente le chant pour vous?

** La manière d'honorer Dieu se fait dans la vie ordinaire et dans la liturgie. Dans la liturgie, vous avez un certain nombre d'éléments, comme la célébration elle-même et la musique, la prédication aussi.



P. Maurice Milandou (à g.) et le P. Lucien Deiss.

Dans la prédication, par exemple, si le prêtre parle mal, la liturgie est foutue aussi. Si la communauté chante mal, la célébration aussi est foutue. Pour moi, ça été un moyen de promouvoir la perfection de la célébration liturgique. Un moyen que j'ai choisi parce que je connaissais pas mal la musique depuis que j'étais tout petit. J'ai eu de bons professeurs. A l'époque, quand je suis arrivé à Chevilly-Larue, nous étions 150 séminaristes. Il fallait en choisir 20 pour faire une schola. On a chanté tout le répertoire grégorien, le répertoire polyphonique classique. C'est comme cela que l'on a évolué. Je ne pensais jamais, quand j'ai entonné pour la première fois, «Terre entière chante ta joie au Seigneur», que ça ferait le tour du monde, plusieurs fois.

* Votre secret pour composer le chant?

** Il n'y a pas de secret. Il y a le fait qu'il faut savoir la musique; bien la savoir. Avoir des idées. Parfois on peut avoir des idées et ne pas savoir composer ou savoir composer et ne pas avoir des idées. Beaucoup de mes chants je les ai composés ici dans les escaliers.

* Quel est le grand souvenir que vous gardez de tout ce que vous avez fait en musique?

** Le plus émouvant quand j'ai été dans des communautés très simples en pleine brousse (en Afrique) et que les gens chantent en leur langage «Terre entière...», c'est beau!

* Vous étiez aussi au Congo!

** J'étais au Congo en 1948. On a fondé le séminaire de Brazzaville avec trois autres Pères.

* Quel conseil aux jeunes musiciens du chant religieux pour faire comme vous?

** D'abord connaître parfaitement la musique. Ensuite, voir ce dont la communauté chrétienne a besoin. Mettre dans le chant des paroles de Dieu. Toutes les paroles que j'ai utilisées sont de la Parole de Dieu. En tant que professeur d'écriture sainte, c'était pour moi, la manière de répandre la Parole de Dieu.

Propos recueillis par

Père Maurice MILANDOU Cssp

Hommage au Père Lucien Deiss

Il proclamait la Parole de Dieu par le chant

Né le 2 septembre 1921 à Eschbach en Alsace, le Père Lucien Deiss a été ordonné prêtre dans la Congrégation du Saint-Esprit, le 8 juillet 1945 à Chevilly-Larue en France. Il a passé un bref séjour au Congo-Brazzaville de 1947 à 1948 où il fonda avec d'autres spiritains de l'époque, le séminaire Libermann. Il était professeur d'écriture sainte au Grand séminaire. Rentré en France pour des raisons de santé, le Père Lucien Deiss a servi, successivement, au séminaire spiritain de Chevilly-Larue de 1948 à 1957 comme professeur d'écriture sainte et de dogme; à Paris, rue des Pyrénées de 1957 à 1958; à Vaucresson de 1958 à 2001 comme aumônier des



Le Père Lucien Deiss était vraiment un passionné de l'orgue.

spiritaines; à Chevilly-Larue de 2001 à 2007, à la maison de retraite des spiritains.

En dehors de l'écriture sainte, le Père Lucien Deiss s'intéressait aussi à la liturgie et avait une solide formation musicale. Il fut un compositeur de talent. Il a vite compris que la musique pouvait aider le peuple chrétien à mémoriser la Bible et à diffuser son message. Dès 1950, il composa ses premiers cantiques en français. En 1957 avec la schola des pères du Saint-Esprit du Grand scolasticat de Chevilly, il produisit ses premiers disques en grégorien, en polyphonie et en chants liturgiques. Il avait comme soliste, le Père Maurice Frechard, l'actuel archevêque émérite de Hoche en France. Le Père Paul Ondia de vénérable mémoire, faisait partie de l'élite de cette chorale.

Le Père Lucien Deiss nous a laissés un riche héritage de chants liturgiques. Ainsi, ses recueils d'hymnes et de psau-

mes bibliques aident à prier et à méditer la Parole de Dieu. Avant sa mort, une partie de ses œuvres avait été rééditée en 5 Cd et diffusée à travers le monde.

A Brazzaville, la communauté spiritaine au Congo a organisé une messe d'action de grâce en sa mémoire, mardi 16 octobre 2007 à 16 heures, en la cathédrale du Sacré-Cœur. Cette cérémonie était présidée par le Père Joseph Mermier, économe de la Maison Libermann, et animée par la chorale père Paul Ondia de la paroisse Sainte Marie de Ouenzé. L'homélie du Père Mermier a été tirée de la lettre de Saint Paul apôtre aux Romains (Rm 1,16-25): «N'ayez pas honte d'être au service de

l'Eglise». Il a exhorté l'assistance et plus particulièrement les animateurs des chants à parfaire la liturgie à travers le chant, à l'exemple du Père Lucien Deiss qui lisait la Parole et la méditait avant de composer. Il a loué les services de l'illustre disparu qui proclamait la Parole de Dieu par ses compositions au service de l'Eglise. Le Père Lucien Deiss est décédé à l'hôpital Kremlin Bicêtre, non loin de Chevilly, le 9 octobre 2007 à l'âge de 86 ans. Que son âme repose en paix et que ses œuvres nourrissent notre foi, et fortifient notre vie chrétienne.

Xavier MPOUGALOGUI.

Michel Tapay, journaliste agricole ivoirien

«J'invite la jeunesse congolaise à faire un retour à la terre»

Journaliste agricole ivoirien, Michel Tapay est le géniteur d'une société de communication dénommée: Edou communication, basée à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il explique la philosophie de cette société qui nourrit de grandes ambitions pour le Congo et l'Afrique.

* Vous êtes le géniteur d'une société dénommée: Edou Communication. Pourquoi Edou?

** Tout simplement, pour témoigner ma gratitude envers Son Excellence le président Denis Sassou Nguesso, pour lequel j'ai beaucoup d'admiration, de sympathie et qui, en retour, me considère comme son fils. C'est, donc, pour marquer ce lien fort qui existe entre nous, que j'ai décidé de créer une société qui porte le nom de son village natal. C'est, pour moi, tout simplement, une façon de lui dire merci pour tout ce qu'il fait pour moi et pour l'Afrique.

* En deux mots, c'est quoi Edou Communication?

** C'est une agence conseil en communication, spécialisée en marketing, qui fait du lobbying, de la communication agricole, de l'événementiel, bref de la communication globale. C'est une société de droit ivoirien, créée en 2006, qui a une grande ambition continentale. Car, cette année, on organise la première édition du prix de français des lycées et collèges en Afrique, qui aura lieu dans dix sept pays d'Afrique francophone. Ce prix concerne les élèves des classes de troisième et de terminale. Il vise à magnifier, promouvoir la langue française. Nous allons, aussi, organiser le tournoi de la Francophonie des écoles de football, doté du trophée Théodoro Obang Nguema Mbasogo, du nom du prési-

dent de la Guinée Equatoriale, un grand ami de la Francophonie: il a instauré, dans son pays, le français comme langue officielle; il a intégré la conférence des chefs d'Etats de la Francophonie; son pays utilise le franc Cfa et il a fait un effort nécessaire pour qu'aujourd'hui, il s'exprime très bien en français. Ce tournoi aura lieu à Abidjan, au cours du deuxième trimestre de 2008, et regroupera huit équipes.

* Que comptez-vous faire, concrètement, au Congo?

** Edou Communication initie un jumelage axé sur l'agriculture entre la ville de Bettié, en Côte d'Ivoire, et la ville d'Oyo. A Bettié, il y a des paysans qui ne sont pas allés à l'école, mais qui sont, financièrement, assis. Ils viendront transmettre leur expérience aux agriculteurs congolais, afin que le Congo, qui a une terre généreuse, devienne un pays agricole et arrive, également, à combler ce déficit qui fait qu'il importe tout ce qui est alimentation. Ensuite, en tant que passionné du sport, ayant constaté que le sport congolais est en net recul, j'ai décidé de créer, avec des amis congolais, l'Académie des sports Julien Nguesso de Brazzaville. Elle formera les jeunes sportifs, athlètes, dans différentes disciplines, et nous allons commencer par le football. Les tests de sélection débiteront après la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, au



Michel Tapay

Ghana. La philosophie de formation sera celle de l'académie Moscicom, une association de formation de droit ivoirien, la meilleure, en ce moment, en Afrique. Plus de 60 joueurs qui évoluent, actuellement, dans les championnats européens y sont passés: Kolo Habib Touré et Eboué Emmanuel (Arsenal), Yaya Touré (Barcelone), Harouna Dindane (Lyon), etc. Les enfants qui viennent d'en sortir ont remporté la super coupe d'Afrique de football face à l'Espérance de Tunis. Je pense que l'académie des sports Julien Nguesso arrive pour sonner le déclin et servir de locomotive. C'est vrai que le président Sassou Nguesso, il y a à peine deux ans, a initié un centre de formation de football, mais c'était tout juste pour régler un problème ponctuel. Il appartient aux sportifs congolais de faire le relais. Mais, continuer à amener l'Etat à faire la formation, je pense que ce n'est pas sensé. Parce qu'aujourd'hui, partout dans le monde, l'Etat s'est déchargé de la formation de base. Ce sont des privés qui prennent l'initiative, créent

des écoles de formation ayant des partenariats avec des clubs en Europe. Donc, aujourd'hui, ce qu'il faut au Congo, c'est d'encourager ceux qui sont passionnés par le foot, par le sport, à créer des associations de formation dans tout le Congo. Afin que le football, le sport reprenne son niveau d'antan. Je précise que moi-même, j'ai des liens anciens avec des clubs de football en France, dont l'A.J. Auxerre; depuis 97, je suis intermédiaire de plein de joueurs en Afrique de l'ouest; tous les joueurs qui brillent, aujourd'hui, au niveau du football mondial, des Ivoiriens, en particulier, sont des jeunes gens que j'ai soutenus, directement ou indirectement et qui, en retour, sont prêts à me retourner l'ascenseur.

* Pour finir, auriez-vous un message?

** Je demande aux jeunes Congolais de se remettre au travail. Car, le Congo, c'est vrai, est un pays pétrolier, mais, le pétrole est une richesse épuisable qui ne donne pas plus d'emplois que l'agriculture. En tant que journaliste agricole, je leur demande de devenir des exploitants agricoles, de faire le travail de la terre qui nourrit bien son homme. La Côte d'Ivoire, aujourd'hui, est un pays qui se porte très bien, grâce à l'agriculture. Je pense qu'il ne faut pas seulement compter sur la fonction publique. Le Congo est un pays qui a une terre très généreuse. Il n'y a pas de complexe à devenir agriculteur. Bien au contraire, c'est un métier juteux.

Propos recueillis par
Véran Carrhol YANGA

COMMUNIQUE

Suite au vol, suivi de l'incendie, perpétré le samedi 6 octobre 2007, dans la superette «Ets AZ MIMOSA» de M. Hojiej Hassan, de nationalité libanaise, sise avenue Moe Vangoula, secteur l'évêché centre ville, M. Hojiej Hassan



demande a toute personne qui ramasserait son passeport et diverses pièces administratives qui se trouveraient dans les objets volés, de bien vouloir les lui transmettre.

Pour tout contact,
téléphoner au n° 553 88 66.

Eric-Pressing Nettoyage à sec

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicite par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING

Faites confiance à notre pressing de luxe

Assemblée générale extraordinaire du C.e.a.d.n

Philippe Mbampé réélu à la tête de l'association

Le C.e.a.d.n (Cercle d'études et d'actions pour le développement du district de Ngo), dans le département des Plateaux, que préside M. Philippe Mbampé, a tenu son assemblée générale extraordinaire de renouvellement des instances dirigeantes, samedi 15 septembre 2007, dans la salle de mariage de la Maison commune de Ouenzé, le 5^{ème} arrondissement de Brazzaville.



Philippe Mbampé

Au cours de cette assemblée générale, les participants ont examiné les problèmes liés au fonctionnement de leur association depuis sa création. Ils ont amendé, à cette occasion, les textes fondamentaux qui régissent l'association. Les travaux de cette assemblée générale ont connu une forte mobilisation des ressortissants du district de Ngo, vivant à Brazzaville et membres de cette association. En effet, le bureau exécutif sortant, dans un rapport

circonstancié, a dressé le bilan des activités menées et les projets réalisés dans le district de Ngo, au cours des huit années écoulées. Un bilan malheureusement mitigé quand on le compare à la réalité du district de Ngo lequel vit, encore, dans un état de délabrement socio économique déplorable. Toutefois, beaucoup d'efforts ont été consentis, en huit ans, par le bureau exécutif sortant. Quel-

ques projets ont été réalisés, à savoir: l'adduction d'eau potable et la connexion du district de «Ngo la boussole» sur le reste du monde, grâce au réseau Celtel. Eu égard à ce qui reste encore à faire, le président Philippe Mbampé, a dit qu'il faut, absolument, penser à une politique de développement durable, intégrant, de plus en plus, la dynamique communautaire. Signalons que le C.e.a.d.n, né le 29 août 1999, s'est fixé pour objectif de promouvoir le développement en milieu rural, d'œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie et le bien-être des collectivités rurales, en menant des actions philanthropiques bien ciblées; de favoriser les échanges avec les associations sœurs oeuvrant dans le domaine du développement rural.

A l'issue de cette assemblée générale, un nouveau bureau a été mis en place. Et c'est Philippe Mbampé qui a été réélu à la tête de l'association.

Pascal BIOZI KIMINOU

14^{ème} session du conseil municipal de Ouesso

Le rapport-bilan n'a pas été présenté!

La quatorzième session ordinaire du Conseil municipal de Ouesso, la toute dernière, a été ouverte, lundi 8 octobre 2007, dans la salle de conférence de la mairie, par M. Jacques Ndoumba, président dudit conseil municipal. Celui-ci avait à ses côtés Pierre Sama, représentant du préfet et Axel Arnaud Ndinga Makanda, président du conseil départemental de la Sangha. Prévu pour le 27 septembre 2007, la session a été, finalement, ouverte, le 8 octobre 2007, pour des raisons financières et autres contingences qui n'ont pas été révélées.

Au cours de cette session de fin de mandat, deux documents des plus importants ont été soumis aux conseillers pour examen et adoption. Il s'agit du compte de gestion exercice 2006 et du projet de budget exercice 2008. Signalons que ces deux documents n'ont pu être adoptés à la 12^{ème} et à la 13^{ème} session, à cause des incohérences dans la forme et dans les chiffres. Aujourd'hui, ces manquements sont résorbés.

Le président du Conseil municipal de Ouesso est conscient que «l'examen de ces deux documents intervient, de

façon tardive, et surtout hors délai. Nous prenons tous conscience de cette faiblesse qui ne va plus se renouveler», a avoué M. Jacques Ndoumba. Cinq ans, c'est le temps que les citoyens de Ouesso ont accordé aux élus locaux pour faire asseoir la démocratie locale et traduire leurs exigences dans les faits, mais grande a été la surprise des conseillers de constater que le point lié au rapport bilan du bureau exécutif ne figurait pas à l'ordre du jour. Un point très attendu par les citoyens. D'une manière implicite, M. Jacques Ndoumba a effleuré le fameux rapport bilan lorsqu'il a déclaré dans son mot de circonstance: «Une chose n'a pas accompagné cette capacité juridique, pour nous permettre d'être efficaces: les moyens financiers». C'est dire, en clair, que le bureau exécutif du Conseil n'a pas été efficace et que les citoyens n'ont pas trouvé leur compte dans son action. Il faut reconnaître que les bureaux exécutifs des deux conseils (municipal et départemental) ont eu du mal à lever les crédits au trésor départemental de la Sangha, pour faire face à leurs obligations. Bien que les montants décaissés ne correspondaient pas à ceux qui étaient attendus,

force est de constater que le bureau exécutif du Conseil municipal de Ouesso a brillé par le mauvais choix des priorités. A preuve, parmi les projets ciblés en 2006, aucun n'a vu le jour; On peut citer à propos la ceinture de l'hôtel «La ouessoise», la construction des logements modérés de l'école primaire de Mboma et du bâtiment devant abriter notre chaîne de télévision «Canal Ouesso». Il faut avouer que certaines langues se délient, déjà, pour dire que le bilan du bureau exécutif du Conseil n'est même pas mitigé.

En conclusion, il a été retenu que le bilan du bureau exécutif du Conseil sera présenté au cours d'une future session extraordinaire. A cet effet, une commission technique, composée des conseillers et agents de la mairie, sera mise en place. Les conseillers, certes, sont arrivés à la fin de leur mandat, mais ils doivent continuer à assumer leurs responsabilités, a conclu M. Jacques Ndoumba.

Victor GUEMBELA
Correspondant permanent à
Ouesso.

Célébration de la Saint Gabriel au Bataillon des transmissions

Familiariser les transmetteurs aux N.t.i.c

A l'occasion de la célébration de la 4^{ème} édition de leur fête patronale, la Saint Gabriel, les transmetteurs ont été à l'honneur, samedi 30 septembre 2007, au Bataillon des Transmissions des F.a.c (Forces armées congolaises). Plusieurs activités ont été menées, à cet effet, au nombre desquelles l'office religieux concélébré par l'abbé Anselme Badiabo, affectueusement appelé «Chaleureux», aumônier catholique aux armées et le pasteur Dominique Ntsibatala, aumônier de l'église évangélique du Congo aux armées.



Le colonel Dieudonné Valentin Boubag libérant son message.

Cet office religieux, animé par la chorale du centre d'accueil de la paroisse évangélique du Plateau centre ville, à Brazzaville, a constitué le clou des manifestations patronnées par le colonel Gilbert Bokemba, commandant de la zone militaire de défense n°9 (Brazzaville) et de la 40^{ème} brigade d'infanterie. Ce dernier était entouré des colonels Dieudonné Valentin Boubag, chef de corps du Bataillon des transmissions et Alphonse Elenga, directeur des transmissions et de l'informatique des F.a.c. On pouvait, également, noter la présence du colonel à la retraite Gustave Pana Zoula, ambassadeur du Congo en R.D.C et ancien chef de ce corps; des officiers, sous-officiers, hommes de rang et des anciens de ce Bataillon. Dans son prêche, axé sur le premier chapitre de l'évangile de Saint Luc, versets 19 à 20, le pasteur Dominique Ntsibatala a rappelé aux transmetteurs que Saint-Gabriel est venu dire la vérité et à accompli fidèlement sa mission. Avoir un chef, a-t-il souligné, n'est pas une honte et

lui obéir n'est pas un déshonneur. Il faut, donc, être au service de la nation, de la population, mais aussi respecter les règles de l'art. Le transmetteur n'est pas, seulement, celui qui est là quand il s'agit de toute autre activité, mais qui est présent dans toutes les manifestations, qui travaille qui a droit à un salaire, qui ne vole pas, ne pille pas l'Etat et ne trompe pas. Car, on vole, en percevant un salaire lorsqu'on n'a rien fait. L'arme des transmissions mal utilisée, a-t-il conclu, provoque la catastrophe de la nation, d'une armée et de toute la sous-région. Pour le colonel Dieudonné Valentin Boubag, il faut avancer, avec ardeur, vers les objectifs non encore atteints et les nouveaux défis qu'impose la nouvelle technologie: «les progrès technologiques et la place grandissante de l'informatique au sein de notre armée suggèrent que nous nous élevions dans la gestion des transmissions, communément appelées «l'arme de commandement et l'arme qui unit les armes». En considération de ces nouveaux défis, nous

pensons associer aux objectifs planifiés naguère, des efforts supplémentaires, aux fins de familiariser les transmetteurs aux nouvelles technologies et exploiter les riches potentialités que nous offrent, de plus en plus, les systèmes de l'information et de la communication».

Le colonel à la retraite Gustave Pana Zoula, ancien chef de ce corps, a évoqué la particularité de l'arme de transmission et suggéré au haut commandement que les transmissions prennent un peu de volume: «l'arme des transmissions a ceci de particulier: c'est une arme d'appui, vous travaillez au profit d'autres troupes, et les gens à qui vous voulez proposer ses services, parfois, ne le comprennent pas où ne veulent pas. Aujourd'hui, je me rends compte qu'on est, toujours, dans le bataillon des transmissions, ça veut dire qu'il n'y a

pas eu d'évolution, alors que l'armée s'est agrandie...Toutefois, il faut savoir que cette arme des transmissions ne vivra où ne sera respectée que si vous qui en êtes membres, aujourd'hui et, qui composez ses effectifs, vous faites l'effort nécessaire pour que ce corps soit respecté». Peu avant la fin de la cérémonie, les invités ont eu droit à une visite guidée des stands de transmissions et de la salle tactique des transmissions. Par ailleurs, les meilleurs sportifs, vainqueurs des compétitions organisées à cette occasion, et les meilleurs officiers et sous-officiers du Bataillon des transmissions ont été récompensés.

Alain Patrick MASSAMBA.

Chemin de fer Congo Océan

Acquisition de deux nouvelles locomotives

Le C.f.c.o (Chemin de fer Congo Océan), cheville ouvrière de l'économie congolaise, connaît, depuis plusieurs décennies, d'énormes difficultés de fonctionnement. A cause du manque criard de locomotives et wagons qui empêchent l'acheminement des produits et autres marchandises vers les grands centres urbains du pays. A cela s'ajoute, l'épineux problème de sécurité le long du chemin de fer dû à la présence des ex-combattants Ninjas qui perturbent le trafic ferroviaire.



Une des locomotives acquises par le C.f.c.o

Toutefois, des efforts sont fournis inlassablement par Jacky Trimardeau, directeur général du C.f.c.o et son équipe. Résultats: le C.f.c.o vient d'acquiescer deux nouvelles locomotives de type CC 901 et 902, de marque chinoise, grâce à la coopération sino-congolaise, vieille de plus de 40 ans. L'acquisition de ces deux types

de locomotives fera retrouver, à n'en point douter, ses lettres de noblesses au C.f.c.o. La mise en service de ces deux nouvelles locomotives a eu lieu, lundi 15 octobre 2007, à la gare centrale de Brazzaville, après leur réception à la direction générale de Pointe-Noire. Présentant les deux locomotives, M. Jacky Trimardeau s'est ainsi expliqué: «Ces deux nouvelles locomotives, financées entièrement par la S.n.p.c (société nationale des pétroles du

Congo) et la S.m.e.c, une entreprise Chinoise, pour un coût global d'un milliard quatre cent millions de Fcfa, soit sept cent millions de Fcfa par locomotive, est le fruit de la coopération sino-congolaise. C'est le fruit d'un travail mené pendant trois ans d'études, en vue de réhabiliter le C.f.c.o. Ce sont des locomotives de marque Chinoise aux normes internationales, avec une puissance de traction de qualité performante, lourde de 2370 chevaux. C'est une machine

moderne, un train unique avec une rame de 25 wagons qui peut tracter 1600 tonnes, alors qu'un train normal a seulement 700 ou 800 tonnes, pour 400m de long. Il s'agit d'une commande de cinq locomotives qui a été faite et nous attendons les trois autres. Ce qui permettra au C.f.c.o de résoudre un tant soit peu l'épineux problème de déficit criard des produits pétroliers, du ciment et du sucre à Brazzaville. L'arrivée de ces cinq locomotives est un ouf de soulagement pour les usagers du C.f.c.o, car une partie des problèmes sur le trafic ferroviaire trouvera une solution». M. Jacky Trimardeau n'a pas manqué de signaler qu'une locomotive sera affectée à la Saris Congo, pour le transport du sucre et un autre à la délégation générale des grands travaux pour le transport des matériaux de construction, à l'heure de la municipalisation accélérée. «Petit à petit, le C.f.c.o se modernise», a conclu Jacky Trimardeau.

Pascal BIOZI KIMINO

Placez vos Publicités et annonces sur le site:

www.lasemaineafricaine.com

Ecole primaire Sainte Claire de Djiri

La clinique juridique de Bacongo a offert des kits scolaires aux élèves

La rentrée scolaire 2007-2008 a eu lieu, lundi 1er octobre 2007, pour les écoles privées. A cette occasion, la clinique juridique de Bacongo, une O.n.g spécialisée dans l'éducation des mœurs, en matière de droit civil et d'aide aux plus démunis, que préside Mme Yvonne Kimbembé, a offert des kits scolaires à près de cinquante élèves de l'école primaire Sainte-Claire de Djiri, un établissement scolaire situé en banlieue Nord de Brazzaville.



Yvonne Kimbembé remettant un kit à une écolière.

La cérémonie de remise de ces kits a eu lieu dans l'enceinte de l'école primaire de la paroisse Sainte Claire de Djiri. En présence du curé de cette paroisse, père Pascal Taty, de nombreux parents d'élèves, des enseignants et des élèves. Prenant le premier la parole, M. Guillaume Maloumbi, président des parents d'élèves, s'est réjoui du geste combien louable, salubre et encourageant de la clinique juridique de Bacongo, de venir au chevet des élèves de cette localité, avant de déclarer que les donateurs qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des enfants, pour la survie de l'école congolaise, ne peuvent être que chaleureusement remerciés. Le père curé a, quant à lui, eu les mots justes pour présenter les structures de son école. C'est une école composée de deux bâtiments, aux normes réglementaires du Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, chargé de l'alphabetisation, avec quatre salles de classe, réparties du Cp1, au Ce2. A cela s'ajoute, la dotation d'une bibliothèque qui servira à tous les élèves de la contrée, pour faire des recherches à travers la lecture. Le père Pascal Taty a, en outre, invité les parents d'élèves à inscrire leurs enfants dans cette école, dont les inscriptions se font après un test pédagogique, surtout pour les élèves du CP2, Ce1 et Ce2, venant d'autres écoles.

Dans son allocution de circonstance, Mme Yvonne Kimbembé a déclaré que ce geste, si modeste soit-il, est significatif, dans la mesure où il permet d'aider certains parents en proie à des difficultés financières de tous genres. L'important n'est pas d'offrir des dons, mais de faire le suivi pour un bon encadrement efficace des enfants, a dit Mme Kimbembé, car l'éducation des enfants, a-t-elle poursuivi, demeure la préoccupation majeure de la clinique juridique. Il s'agit d'offrir aux enfants les meilleures conditions d'études, en vue d'un encadrement adéquat de nos futurs cadres. Mme Kimbembé n'a pas aussi manqué de rappeler que l'élève africain mérite d'être suivi et, les frais de la répétitrice seront pris en charge par la clinique juridique de Bacongo. Ces kits, composés essentiellement de cahiers, bics, crayons, ardoises, livres d'anglais, sont le fruit d'un bon partenariat entre les femmes Espagnoles et Africaines, conformément aux recommandations issues de la conférence de Madrid, en Espagne tenue, le 8 mars 2007, lors de la célébration de la Journée internationale de la femme.

Cette remise de kits rentre dans le cadre des missions que s'est fixées la clinique juridique de Bacongo, pour un meilleur bien-être de nos enfants, a souligné Mme Kimbembé, qui a, en outre, pris l'engagement ferme d'équiper la bibliothèque. Signalons que l'école Sainte-Claire de Djiri est sous la coordination de la C.d.e.c (commission diocésaine de l'éducation chrétienne) et à la charge des prêtres franciscains.

Pascal BIOZI KIMINO

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI

Notaire

Plateau Centre-ville (entrée du Ministère des Transports et de l'Aviation Civile)
B.P: 14745, Brazzaville - Tél: (242) 662.43.35//516 70 79 - E-mail: pchimene@yahoo.fr

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

«Société de Gestion des Stocks de Sécurité et des Stocks Stratégiques»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration,
au capital de 50 000 000 de francs Cfa

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte qui s'est tenue à Brazzaville (Congo), le 4 janvier 2007, sur convocation du Président du Conseil d'Administration de la société dénommée: «Société de Gestion des Stocks de Sécurité et des Stocks Stratégiques», Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capitale de 50 000 000 de francs Cfa, sis 146, Avenue du Général De Gaulle, Brazzaville (Congo), dont le procès-verbal a été reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville (Congo), Plateau Centre-ville, le 1er octobre 2007, enregistré à Brazzaville, à la recette des impôts de Bacongo, sous le folio 170/8, numéro 624, le 1er octobre 2007.

L'assemblée a statué sur:

- Le rapport du liquidateur, sur l'ensemble des opérations et l'approbation du compte de liquidation;
- La constatation de la clôture de

la liquidation, quitus au liquidateur et décharge de son mandat.

Dépôt du Procès-verbal constatant ces décisions, au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 10 octobre 2007. Par requête en date à Brazzaville du 2 octobre 2007, le liquidateur avait saisi le tribunal de commerce de Brazzaville, aux fins de prononcer la clôture des opérations de la liquidation et ordonner sa radiation dans le registre du commerce et du crédit immobilier.

En date du 10 octobre 2007, la société dénommée «SOCIETE DE GESTION DES STOCKS DE SECURITE ET DES STOCKS STRATEGIQUES» SA a été radié du registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville.

Pour avis et mention
Maître Chimène Prisca
Nina PONGUI
Notaire

Programme des Nations Unies pour le Développement

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET SG/001/2007



JUSTIFICATION:

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement en République du Congo voudrait inviter les prestataires de services (électricité et froid,...) basés à Brazzaville, ayant une expertise confirmée en matière d'électricité et froid, à manifester leur intérêt pour les services suivants: entretien/maintenance de ses appareils de climatisation.

CONDITIONS:

Le prestataire de services doit répondre aux critères de sélection ci-après:

- Avoir une expérience confirmée d'au moins cinq années dans les services d'entretien des appareils de climatisation;
- Avoir un statut juridique reconnu par le droit congolais et résider dans la ville de Brazzaville;
- Disposer d'un compte ouvert dans une banque ou tout autre établissement à caractère bancaire reconnu légalement;
- Avoir une adresse complète (localisation, personne à contacter, boîte postale, téléphone, E-mail, fax);
- Avoir un personnel qualifié et expérimenté capable de répondre aux besoins du PNUD dans les domaines de compétences exigées (fournir la liste et les CV du personnel, les références du prestataire dans le domaine);
- Disposer des moyens matériels et financiers

pouvant être mis en oeuvre dans l'accomplissement de ce type de services demandés.

Les informations complémentaires sont disponibles sur demande adressée à:

cesar.tchibinda@undp.org

copie à registry.cg@undp.org

Les prestataires de services intéressés par le présent appel sont priés de déposer, sous pli fermé, leur dossier de manifestation d'intérêt au Bureau du PNUD, sis à l'angle des avenues Foch et Behagle, au centre-ville, au plus tard, le 30 octobre 2007, en précisant sur l'enveloppe scellée les mentions suivantes:

M. Aurélien AGBENONCI
Représentant Résident du PNUD
APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Mention: A N'OUVRIR QUE LORS DU DEPOUILLEMENT

Toutefois, le PNUD se réserve le droit de rejeter tous les dossiers incomplets, mal adressés et/ou parvenus après la date de clôture, sans qu'il n'ait besoin de s'expliquer à ce sujet.

Fait à Brazzaville, le 9 octobre 2007

Violet KAKYOMYA
Représentant Résident a.i

idhem

Institut de Développement de l'Homme, de l'Entreprise et de Management
Etablissement d'enseignement technique supérieur, reconnu par l'Etat
Année académique 2007-2008



Filières:

**Communication des Entreprises
Comptabilité et Gestion des Organisations
Management des Unités Commerciales
(ex Action Commerciale)**

Secrétariat de Direction

Enceinte ESACC-GT, Avenue Félix EBOUE
centre ville, à coté de GUENIN-BEACH

Tél.: 545 69 55 / 652 63 27 - BP: 2426 - e-mail: idhem_congo@yahoo.fr
Rentrée Académique: 05 Novembre 2007

Les inscriptions sont en cours

RENTREE ACADÉMIQUE : 05 NOVEMBRE 2007

OFFRE D'EMPLOI

*Importante banque de la place recrute,
pour les besoins de ses services*

Poste: Informaticien Maintenance et Réseau

Missions:

- * Maintenance des équipements informatiques;
- * Assistance aux utilisateurs des produits micro-informatiques;
- * Préparation et Mise en place des nouveaux outils informatiques;
- * Administration du réseau et des serveurs;
- * Tenue du Help Desk;
- * Contrôle et suivi des GE et Onduleurs;
- * Inventaire du Parc Informatique existant.

Age: 28 à 35 ans.

Profil: minimum Bac+3.

Spécialité: Architecture Réseau, Maintenance PC et Imprimantes.

Compétences connexes:

- Connaissances Lotus Notes;
- Maîtrise Technique Internet;
- Paramétrage des Routeurs CISCO;
- Connaissance de WINDOWS;
- Rigueur, disponibilité, intégrité, communication.

Bien vouloir nous faire suivre votre CV, avec coordonnées téléphoniques et adresse postale fiable, à l'adresse ci-après: informaticiensat@yahoo.fr

Date limite des dépôts des candidatures: 31/10/2007

Assassinat du chanteur sud-africain Lucky Dube

L'Afrique a perdu un de ses plus grands messagers

L'un des musiciens sud-africains les plus connus dans le monde, la star de reggae Lucky Dube est décédé, jeudi 18 octobre 2007, à Rossettenville, dans la banlieue Sud de Johannesburg, en Afrique du Sud. Assassiné par trois malfaiteurs qui tentaient de lui voler sa voiture, une Chrysler de couleur grise métallisée. Touché par trois balles, la méga star est décédée sur le champ, devant son fils de 16 ans et sa fille de 15 ans, indemnes, mais très traumatisés. Le reggae man avait 43 ans.

De son vrai nom Doo Bay, Lucky Dube a vu le jour dans le Transvaal, en Afrique du Sud, en 1964. Né dans une famille pauvre, il a fait ses premières armes musicales en 1979, dans un style de musique zoulou traditionnelle, dénommé: «mbaqanga». Avant de rejoindre son cousin, au sein du groupe «The love brothers». Un ensemble musical dans lequel il signe sa première œuvre phonographique, un single, sorti en 1979. Puis, sa discographie s'enrichit de quatre albums qui lui permettent d'atteindre une certaine notoriété. Mais, conscient de n'avoir pas encore trouvé chaussure à son pied, Lucky décide de jeter son dévolu, en 1984, sur le reggae. Il est inspiré par Peter Tosh, figure emblématique du reggae, à l'instar de Robert Nesta Marley, dit Bob Marley. Le choix du néo-reggaeman sud-africain se justifie par le fait qu'il veut, aussi, à sa manière, à travers la chanson, mener un combat contre l'apartheid qui bat son plein en Afrique du Sud. Une politique qui n'est pas sans incidence, d'ailleurs, sur sa carrière, puisque son premier album reggae,

intitulé: «Rasta never die» (littéralement, le rasta ne meurt jamais), paru en 1985, est censuré à la radio sud-africaine. C'est, d'ailleurs, l'une des causes pour lesquelles cet opus ne connaît pas un grand succès. Mais, ceci n'entame en rien le mental du reggaeman, très déterminé à maintenir le cap sur la nouvelle voie qu'il a choisie. En 1985, il publie «Think about the children» (pensez aux enfants). Un album qui place le chanteur sur l'orbite de la reconnaissance nationale, puis internationale. Les autres albums qui suivent (21, au total) rencontrent, aussi un franc succès planétaire. On citera, entre autres, Slave (1990), House of exile (1991), Prisoner, Together as one, House of exile, Victims, Trinity, Serious reggae, The way it, etc. Sans oublier, Respect, son dernier album, paru en avril 2006, pour lequel il venait de signer un accord avec Wargner, pour la distribution en Europe. Considéré comme une icône dans son pays, Lucky Dube a, à son tableau de chasse, vingt et un albums et de nombreuses tournées en Afrique, en Europe et aux Etats-Unis. Il a joué sur la même scène que

Touchée par trois balles, l'icône sud-africaine du reggae a tiré sa révérence.



les têtes couronnées comme Céline Dion, Sting ou Peter Gabriel. Vénéralisé pour son talent, sa simplicité (contrairement à bon nombre de reggaemen, il ne consommait ni alcool, ni drogue) et ses vingt années de carrière, Lucky Dube était l'artiste sud-africain à avoir vendu le plus d'albums à l'étranger (plus de 2 millions). Signalons qu'à l'annonce de la mort du Lucky Dube, le président sud-africain, Thabo Mbeki, a présenté ses condoléances à la famille du disparu. Saluant un artiste «exceptionnel et réputé dans le monde entier», il a dit: «Nous devons pleurer la mort d'un Sud-Africain exceptionnel et nous engager à tous agir ensemble pour combattre le fléau de la criminalité, qui a emporté tellement de vies, et continue de le faire chaque jour». Pour sa part, le célèbre chanteur sénégalais Youssou

Ndour, qui a eu l'occasion de travailler avec l'artiste disparu, a dit: «Lucky, c'était un messager, c'est quelqu'un qui vivait déjà, gardait le contact avec le ghetto. Parce que, même là où est arrivé ce qui est arrivé, c'est dans le ghetto, pratiquement, c'est dans le milieu où vivent les vraies populations, ceux qui consomment cette musique... Nous avons eu à travailler avec la Croix-Rouge, sur un projet qu'on appelle So why. J'ai eu vraiment à avoir un contact avec l'humaniste Lucky Dube. C'est une grande perte et c'est quelqu'un qui représentait beaucoup, toute une génération, l'espoir de beaucoup de gens, de cette musique reggae, la promotion et la présence, vraiment on a perdu un grand monsieur, un grand messager de l'Afrique».

Véran Carrhol YANGA

Ecole Sainte-Rita de Moukondo, à Brazzaville

L'établissement s'est doté d'une bibliothèque

L'école catholique Sainte-Rita de Moukondo, à Mougali (arrondissement 4 de Brazzaville), s'est dotée d'une bibliothèque. Son inauguration officielle a eu lieu samedi 13 octobre 2007. Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans l'enceinte de ladite école, en présence du directeur de la bibliothèque nationale, M. Ruthin Bayele Goma, représentant le ministre de la culture et des arts, empêché; du représentant du directeur départemental de l'enseignement primaire et secondaire, chargé de l'alphabétisation; du frère Barthélemy Nkounkou, secrétaire général de la C.e.edu.c (Commission épiscopale de l'éducation chrétienne); du curé de la paroisse, l'abbé Armand Kiyindou, et de nombreux invités.

Dans son mot de circonstance, M. Victor Ngondo, coordonnateur de cette école, présentant l'établissement qu'il dirige, depuis près de trois ans, a dit: «A la création, l'école Sainte Rita de Moukondo n'était qu'un centre d'encadrement qui préparait les élèves à affronter les examens d'Etat. Chemin faisant, les parents d'élèves furent des propositions au responsable du centre et au curé de la paroisse, pour qu'il devienne une école. C'est alors que cette école a vu le jour avec, à son actif, quatre cycles: maternelle, primaire, collège et lycée». Faisant un parallèle entre le livre et la bibliothèque, M. Victor Ngondo a souligné que la

bibliothèque a été tirée du mot Bible, qui est une collection d'ouvrages. Avant d'ajouter que les deux mots ont les mêmes caractéristiques pédagogiques. Car le livre développe et cultive la conscience intellectuelle de l'homme. «En d'autres termes, la bibliothèque est le lieu, par excellence, de se ressourcer, lieu de révélation et d'apprentissage. La création des bibliothèques scolaires est un des axes du Ministère de la culture et des arts qui veut que l'étudiant ou l'élève congolais puisse développer sa conscience, à travers la lecture», a-t-il ajouté. Quant à l'œuvre gigantesque réalisée par l'école, M. Victor Ngondo a déclaré que c'est un bâtiment à étage, construit



Une vue extérieure de la nouvelle bibliothèque.

avec l'aide des mains généreuses, notamment la Légion de Marie de la paroisse, et financé, en grande partie, par le fonds Marianiste de solidarité, à hauteur de 85%. Dont le coût global se chiffre à près d'une quarantaine de millions de F. Cfa. C'est un bâtiment qui comprend: une salle de conférence de plus de cinquante places, une salle audiovisuelle pour l'informatique, une salle servant à la bibliothèque et un bureau du directeur de l'école. S'agissant des ouvrages qui feront, désormais, la collec-

tion de cette bibliothèque, l'orateur a révélé que l'école a reçu, de la part de l'association «L'œil de l'enfant», basée en Suisse et représentée en République Démocratique du Congo, un don de quinze cartons de livres, vingt dictionnaires, tous genres confondus, et un ordinateur. Sans oublier, les dons de quelques manuels scolaires offerts par les élèves du collège Antonio de France à l'école Sainte-Rita.

Pascal BIOZI KIMINO

Première édition du festival des langues gercées, à Pointe-Noire

Pour la promotion du rap au Congo

Sous l'égide de Albert Kimbouala, directeur départemental de la culture et des arts à Pointe-Noire, il s'est tenu, du 22 au 23 septembre 2007, à l'espace culturel Kintouari, sur la corniche de Foucks, un quartier de la ville océane congolaise, la 1ère édition du festival international des langues gercées. Y ont pris part les groupes Maxi Clap, Antidote, Tikulu Tieto, Monastère Sud, Freback, Full Inspire, Jazz-bo, Shaab'joe. Des groupes qui, pendant deux jours, ont donné la pleine mesure de leur talent, à travers le genre musical qu'ils pratiquent, à savoir: le rap.



Un rappeur du groupe Maxi Clap, en pleine démonstration.

Pourquoi avoir organisé ce festival des langues gercées? Jeff Beyer, directeur du festival, répond: «Les rappeurs sont les artistes de notre société les plus repoussés, les moins écoutés. Et pourtant, ils font leur devoir, comme les autres artistes du monde. Ayant constaté qu'il y a un manque d'événement des artistes pratiquant la musique rap, le hip hop, en général, nous avons pensé créer ce coin de rencontres, où on aurait des artistes ponténégrins et étrangers, pour se partager les expériences, afin de promouvoir et donner de la valeur aux rappeurs tant négligés. Aujourd'hui, on fait la promotion de beaucoup de genres musicaux: ndombolo, rumba, etc. mais le rap qui est une musique intellectualisée accroche de moins en moins les gens, alors que chacun qui y intègre trouve son compte. Retenez que les langues gercées ce n'est pas comme on parlerait du français, kituba, lingala, anglais, espagnol... mais il s'agit de la langue comme organe du goût, du toucher, de l'ouïe, de la vue, et de l'odorat. Celui qui a une langue gercée n'a pas beaucoup à dire. Il résume ce qu'il a au fond de lui et le sort en quelques mots. Voilà pourquoi, notre message est si fort».

Rendez-vous en 2008, pour la deuxième édition.

Equateur Denis NGUIMBI

REMERCIEMENTS

Rollin Joseph Matingou, Hélène Maleka, Gabriel Kikounou, Adèle Banzouzi, Daniel Batsimba, Roch Bilembokolo Samba, Léonie Bilembokolo et enfants Bokassa, remercient la Direction de La Semaine Africaine, le personnel des Bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire, les parents, amis et connaissances, pour l'assistance multiforme qu'ils nous ont apportée lors du décès de leur petit-frère, oncle et père, Etienne Aboubacar BOKASSAKOUANDI. Décédé le 4 octobre 2007, à l'hôpital Adolphe Cissé de Pointe-Noire, il a été inhumé le jeudi 11 octobre 2007, au Cimetière privé Mont Kamba.

Que tous trouvent, ici, l'expression de leur gratitude et de leur reconnaissance!

Imprimerie Saint-Paul

L'Imprimerie Saint-Paul est notre institution. Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, nous consulter. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'Imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au

service commercial. Les Attachés commerciaux près le Directeur Général

Blaise BIKINDOU
Tel: (242) 560.39.11
ou 666.43.09

Benoît A.K.
MIAKALOUBANZA
Tel: (242) 525.35.17

Libres propos

La cour constitutionnelle et les recours électoraux

Alors que les résultats du deuxième tour des élections législatives sont connus depuis le 9 août et que la session inaugurale de la nouvelle assemblée nationale a eu lieu le 3 septembre, suivie de la mise en place de son bureau, le contentieux électoral, n'a toujours pas été réglé. Certaines voix se sont élevées contre cet état de fait. C'est ce qui ressort de la déclaration du secrétaire général de l'U.pa.d.s, Pascal Tsaty-Mabiala, paru dans La Semaine Africaine du 2 octobre 2007.

En retardant l'examen des recours en annulation, la cour constitutionnelle se décrédibilise aux yeux des citoyens qui attendaient que le contentieux électoral soit réglé, avant la session inaugurale de l'assemblée nationale. C'est ici qu'il faut rappeler que, comme le stipule l'article premier de sa loi organique, la cour constitutionnelle assure, à travers ses missions de contrôle, la protection des droits et libertés fondamentaux du citoyen. Mais, l'on peut se demander au vue des antécédents de cette cour (la cour constitutionnelle ne s'est jamais prononcée sur l'éligibilité des différents candidats aux élections législatives), si ses membres sont capables, en la circonstance, de remplir leurs fonctions en toute impartialité, comme ils l'ont juré avant leur entrée en fonction, devant le parlement réuni en congrès. La démocratie, dans notre pays, va dépendre, dans sur certaine mesure, des jugements que la cour consti-

tutionnelle va rendre quant aux différents recours dont elle est saisie. Selon des informations de source sûre, la cour constitutionnelle a commencé à siéger, depuis plus de quinze jours, mais dans la plus grande discrétion. En effet, faisant référence à l'article 57 de sa loi organique, la cour a commencé à examiner la majorité des recours en annulation, en séances privées. Cette procédure, même si elle est légale, n'est pas juste. Elle aboutira, automatiquement, à la non-recevabilité de toutes les requêtes examinées dans ce contexte. Cette non-recevabilité ne reposera, en fait, que sur la forme et non sur le fond du recours. Ainsi la cour se sert de cette disposition, pour évacuer la grande majorité des dossiers. Le jugement, même s'il s'agit d'un rejet, devrait être rendu en public. Mais ici, la procédure va se terminer par une lettre de notification adressée aux requérants.

Ainsi, il restera une quinzaine de dossiers sensibles qui sont évoqués en séances publiques, à partir de cette semaine. Dans ce lot, se trouvent les cas Mouanda-Mpassi et Bougouanza, deux candidats de l'opposition. En fait, pour ces dossiers sensibles, la cour constitutionnelle ne peut pas s'abriter derrière l'article 57, sans se ridiculiser, les faits étant tellement évidents. En tout cas, la cour constitutionnelle est au pied du mur, le peuple attend qu'elle dise le droit, pour une fois. Enfin, il faut aussi reconnaître que beaucoup de plaignants, ne connaissant pas la loi et oubliant qu'ils peuvent se faire assister par un conseil juridique, donnent à la cour des arguments pour les débouter. C'est vrai que le pouvoir se garde bien d'informer la population sur la procédure de la saisine de la cour constitutionnelle, telle que prescrite dans les articles 53, 54 et 55 de la loi organique du 17 janvier 2003. Mais, personne n'est censé ignorer la loi et avant de porter une plainte en annulation d'une élection, il faut présenter à la cour un dossier qui soit complet et conforme à la loi.

Professeur Anselme MACKOUMBOU-NKOUKA
Vice-Président de la CODESA

Réaction de Monsieur Pierre Damien Boussoukou-Boumba

Suite à certaines rumeurs faisant état du détournement de fonds alloués à la construction de l'hôtel de Sous-Préfecture et à la réhabilitation de l'hôpital de Kibangou, M. Pierre Damien Boussoukou-Boumba tient à apporter des éclairages à l'opinion nationale sur les deux points précités:

1- Sur la construction de l'hôtel de Sous-Préfecture: pour un montant total du marché qui s'élève à Quatre Cent Quatre Vingt Cinq Millions Trois Cent Soixante Sept Mille Six Cent Onze (485.367.611) francs CFA, le premier et unique acompte perçu par l'entreprise, en guise d'avance de démarrage des travaux, s'élève à Soixante Quinze Millions (75.000.000) francs CFA.

Or, la dernière mission de contrôle et d'expertise de la Direction Générale de la Construction a révélé la réalisation des travaux, à ce jour, à un montant de Cent Huit Millions Trois Cent Soixante Un Mille Quatre Vingt Quinze (108.361.095) francs CFA, ce qui a permis, après déduction des 15,45% de l'acompte versé, d'établir, au profit de l'entreprise, une facture de Quatre Vingt Onze Millions Six Cent Dix Neuf Trois Cent Six (91.619.306) francs CFA.

Ainsi donc, contrairement aux allégations de toutes sortes, répandues à travers le pays par ceux qui veulent de notre peau, les travaux se poursuivent normalement, ce qui peut être certifié par tous les Services compétents du Ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat.

2- S'agissant des fonds alloués par le Ministère des Hydrocarbures à la réfection de l'hôpital de base de Kibangou, pendant la période allant de 2002 à 2004: ceux-ci avaient bel et bien été versés à la Sous-préfecture qui en était le seul et unique gestionnaire, et donc, le seul à devoir en rendre compte. Et nous sommes en mesure d'apporter toutes les preuves nécessaires.

Fait à Brazzaville, le 22 octobre 2007

Pierre Damien BOUSSOUKOU-BOUMBA



COMMUNIQUE DE PRESSE

BGFIBANK Congo informe son aimable clientèle des modifications suivantes intervenues à la suite de l'entrée en vigueur de la Réforme des systèmes et moyens de paiement.

1/Votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB) et code swift

Pour faciliter vos transferts et rapatriements de fonds, les renseignements concernant votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB) et le code Swift de votre banque doivent, désormais, être clairement précisés.

- Les informations du RIB se présentent comme suit:

	Code banque	code agence	numéro de compte (11 caractères)	clé contrôle (2 caractères)
Agence siège	30008	03100	00000000000	00
Agence commerciale de Brazzaville	30008	03110	00000000000	00
Agence commerciale de Pointe-Noire	30008	03200	00000000000	00

- Le code Swift (BIC) BGFIBANK Congo est: BGFICGCG.

2/Normalisation du chèque

Les chèques ont été normalisés suivant les exigences de la Réforme (CF modèle joint).

La clientèle est donc invitée à restituer les anciennes formules en sa possession et à faire la demande de nouveaux chéquiers auprès des Chargés de Relation Clientèle (CRC).

BGFIBANK CONGO
VOTRE PARTENAIRE POUR L'AVENIR.

Etude Maître Anicet BALHOU

Notaire

B.P: 4171; Tél.: (242) 94-75-65 / E-mail: etudeanicetbalhou@yahoo.fr
Etude sise à l'immeuble C.N.S.S, 3ème étage, porte 303
19, Avenue Charles De GAULLE, Pointe-Noire,
République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du onze septembre deux mille sept, enregistré à la même date de l'année, Folio 159/4, N°4572, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée: «ROCKET CONGO», Société A Responsabilité Limitée, au capital de F.CFA 1.000.000 (UN MILLION); dont le siège est établi à Pointe-Noire, Zone industrielle Foire, B.P: 910.

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et en tout autre Etat ou lieu que ce soit:

- Tous actes d'intermédiaire en matière de voyage, d'hébergement et restauration, visites des sites touristiques;

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, se rapportant à l'activité spécifiée ci-avant;

- La prise de participation dans toutes sociétés ou dans tous groupements ayant un objet similaire ou de nature à développer les affaires sociales;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant cette activité;

- La location des véhicules;

Et, plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social, lui être utile ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

La gérance est assurée par Monsieur Alain Jean Serge MAVOUNGOU, pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

Elle est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le N°C.G.PNR R.C.C.M 07B 228.

Pour avis
Le Notaire

Coupe du monde de rugby

Le deuxième jour de gloire des Springboks!

La Coupe du monde de rugby a poursuivi son petit bonhomme de chemin. Jusqu'à ce qu'elle s'offre son vainqueur: l'Afrique du Sud, avec les Springboks, la sélection nationale de rugby de ce pays. On l'a eu, samedi 20 octobre 2007, au Stade de France, au sortir de la finale, l'Afrique du Sud s'étant imposée (15-6) aux dépens de l'Angleterre, tenante du titre. Ce sacre mondial est le deuxième du rugby sud-africain. Revoilà, donc, l'Afrique du Sud au sommet de la planète rugby! Une ivresse s'est emparée des Springboks. Thabo Mbeki, le chef de l'Etat sud-africain, était, lui-même, de la



Soulevant le trophée, les Springboks crient leur joie

fête, à Paris. Il n'a pu résister à l'hystérie collective qui a gagné les gradins. Et a soulevé, lui aussi, le prestigieux trophée des champions du monde. Une image lourde de symbole. En 1995, lors du premier titre mondial des Springboks, à domicile, c'était Nelson Mandela, son prédécesseur. Au même moment, une marée humaine verte et or a déferlé jusqu'aux pieds de la Tour Eiffel. Les brasseries ont fait le plein. La bière a coulé à flots. Un exploit loin de ses terres! C'est une grosse performance. Elle ne pouvait ne pas faire tourner les têtes au pays. Naturellement, l'Afrique du Sud profonde a pris

le relais. Les villes étaient en délire, les unes après les autres. De Jo'bourg, y compris sa banlieue Sowéto, au Cap, en passant par Durban, Prétoria, Port Elizabeth, Bloemfontein, blancs, noirs, et métis, saisis par la même fibre patriotique, ont fêté la victoire des Springboks. Partout: la liesse, une explosion de joie, des concerts de klaxons, des chants et des danses.

Dans un pays qui a encore du mal à effacer les horreurs de l'apartheid, cela peut surprendre. Car le rugby est, essentiellement, un sport de blancs, en Afrique du Sud. Mais, il a réussi à rapprocher les communautés. La nation

Arc-en-ciel de Mandéla, réunie, seulement, le temps de fêter l'événement? On murmure qu'il y aura, désormais, un quota de joueurs noirs au sein des Springboks.

En attendant, l'Afrique du Sud est un champion immaculé. Les Springboks n'ont pas connu la saveur de la défaite. Ils ont corrigé, tour à tour, l'Angleterre, Samoa, les Iles Tonga, les USA, l'Ile Fidji. Avant de mettre un terme à la révolte de l'Argentine et, encore, de l'Angleterre. Deux derniers matches interdits aux cardiaques. Il fallait avoir le cœur bien planté dans la cage thoracique pour pouvoir les suivre.

La 6^{ème} Coupe du monde a vécu. Les héros sud-africains sont attendus, mardi 21 octobre, au pays. Pour plusieurs jours de festivités et une tournée, qui les conduira, dans quelques villes. Leurs victimes, l'Angleterre (2^{ème}), l'Argentine (3^{ème}), y compris la France (4^{ème}), la Nouvelle Zélande, les Pays des Galles qui ont laissé leurs peaux en huitièmes de finale, ont le vertige. Elles en ressentent une amertume. Mais, elles n'ont qu'à attendre 2011, année de la prochaine édition, pour prendre leur revanche.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Championnats nationaux de football

Des journées passionnantes?

Longtemps attendus, les championnats nationaux de football, hommes et dames, sont, finalement, à nos portes. Si celui des dames débutera le 22 octobre 2007, à Dolisie, la Fécofoot (Fédération congolaise de football) a choisi deux sites, Pointe-Noire et Brazzaville, pour celui des hommes, qui suscite le plus de passion. Le coup d'envoi sera donné, jeudi 25 octobre 2007.

Douze participants, répartis dans quatre groupes de trois équipes, seront en lice, à Dolisie. En voici la répartition: FCF La Source, Flamme Sacrée, Espoir du Niari (Poule A), Azur Sport, Espérance de Brazzaville, FCF Loutété (Poule B), AC Colombe, Océan, Amis Sports (Poule C), Fleur du Ciel, Patronage Sainte-Anne et US Bantou (Poule D).

Deux poules de huit équipes, chacune, ont été constituées, pour les hommes. Difficile de désigner les demi-finalistes qui sortiront du groupe de Pointe-Noire, où on verra s'affronter V.Club Mokanda, Pigeon-Vert, AS P, Club 57 Tourbillon, Patronage Sainte-Anne, AS Police, et les deux premières équipes de la zone A (Inter Club de Dolisie et de Nkayi, Patronage de Sibiti et AS Cheminots de Kibouendé). De même que dans celui de Brazzaville, où les fêrus du ballon rond pourraient avoir droit à des joutes musclées entre l'Etoile du Congo, Diables-Noirs, Saint-Michel de Ouenzé, La Mancha, JS Bougainvillés, AS Cheminots, les représentants des zones B et C étant de faible niveau. Il n'y a plus qu'à croiser les doigts et à attendre.

G.M.

CAN 2008

Des joutes musclées en perspective!

Le 20 janvier prochain, à Accra, sera donné le coup d'envoi de la 27^{ème} Coupe d'Afrique des nations de football-Ghana 2008. En attendant, et comme le veut la tradition, la Caf (Confédération africaine de football) a procédé, vendredi 19 octobre 2007, au tirage au sort des groupes de cette épreuve, qui est la plus populaire du football africain. Il s'est déroulé, dans cette même ville. Les seize pays qualifiés sont, donc, fixés sur leurs adversaires du premier tour. Ça promet des joutes musclées. Des mains innocentes ont réussi le tour de force d'offrir, aux foules sportives, un parfait dosage entre les diverses réalités du football africain. On peut dire que la compétition a toutes les chances de bien débuter avec ce Ghana-Guinée que le hasard nous propose en match d'ouverture. Les deux équipes font partie du groupe A, en compagnie du Maroc et de la Namibie. Elles seront basées à Accra. Lorsqu'on regarde la composition des trois autres groupes, on ne peut s'empêcher de dire que le tournoi final s'annonce très difficile.

F.TOMBADIO

*Composition des groupes

Groupe A:(Accra): Ghana, Guinée, Maroc, Namibie

Groupe B: (Sékondi): Nigeria, Côte d'Ivoire, Mali et Bénin

Groupe C: (Kumasi): Egypte, Cameroun, Soudan et Zambie

Groupe D: (Tamale): Tunisie, Sénégal, Afrique du Sud et Angola

Affaire AS Police-Diables-Noirs

Encore un truc...

On n'a pas fini d'épiloguer sur la fin cahotique du play-off du championnat de football de Division 1 de Brazzaville. Notamment sur la rencontre AS Police-Diables-Noirs. Elle s'était terminée en queue de poisson, l'arbitre John Rollin Ebatta, agressé par des joueurs de l'AS Police, ayant refusé de poursuivre la partie.

Les agresseurs d'Ebatta, frappés de deux ans de suspension, par la commission d'homologation de la Ligue, ont été blanchis, le 17 octobre 2007, par la commission de recours mise en place par la Fécofoot (Fédération congolaise de football). Ils sont, donc, blancs comme fufoufou. Leur comportement n'aurait-il, donc, pas choqué? Un tel truc donne à réfléchir. Il devrait interpeller les cerbères du football. En revanche, John Rollin Ebatta, lui-même, et Albert Makoumbou, commissaire de cette rencontre, écopent, à leur tour, d'un an de suspension. Que leur reproche-t-on? «Manquement à l'honnêteté (article 59) et non respect des dispositions de l'article 111 du championnat», pour l'arbitre. «Pour avoir mal tenu le rapport confidentiel, dressé un rapport contraire aux réalités, donc pour manquement à l'honnêteté (art. 59)», entre autres, en ce qui concerne le commissaire de match.

La commission de recours rejette, en définitive, les rapports des officiels. «Toutes les sanctions prononcées ayant trait à ces dits rapports sont nulles», conclut-elle. Mais, elle décide que «l'AS Police perd le match par forfait, pour avoir été la cause



Ce joueur qui saisit au collet John Rollin Ebatta a été blanchi

de l'arrêt de la rencontre...». Ainsi l'AS Police retrouve les trois points qui lui étaient tranchés au classement. Elle participera au championnat national.

Nous ne aventurons pas dans les méandres du règlement du championnat de Brazzaville. Est-il possible de mettre en doute les rapports des officiels, d'annuler les sanctions prononcées au vu de ces rapports et ne pas faire revenir AS Police et Diables-Noirs sur le terrain?

Il y a comme une implication maladroite des différents pô-

les dirigeants du football congolais. Les règlements sont les fondements de toute organisation. Que deux institutions les interprètent différemment, qu'elles s'accusent, ensuite, de leur tordre le cou, là, ça ne va plus. L'une ou l'autre a mis sa casaque de partisan. Ce n'est pas sans regret que l'on constate cet état de chose. Des amateurs du ballon rond ont le sentiment qu'il s'est passé quelque chose de louche.. C'est ce qui inquiète.

Jean ZENGABIO

Centre national de formation de football

La première phase des tests de préselection des jeunes footballeurs susceptibles d'intégrer le Centre national de formation de football de Brazzaville a pris fin.

Les techniciens ont sélectionnés 52 joueurs. Ces derniers formeront la sélection de Brazzaville. C'est, seulement, à l'issue de la Coupe interdépartementale que seront choisis, en définitive, les futurs pensionnaires de ce centre national.



Etoile d'Or Internationale

Vous êtes: une Entreprise, une Administration, une Organisation internationale, une Profession Libérale, un Particulier...

Chaque jour qui passe vous interpelle, au regard de nombreux événements qui exigent, de votre part, une solution rapide et efficace.

Vous cherchez une entreprise fiable et compétitive pour effectuer vos expéditions (plis, documents, colis, déménagement)

* Vous avez un pli urgent qui doit être remis dans un délai très court sur une destination au Congo ou à l'international

* Vous souhaitez une solution complète du type: dédouanement, stockage, conditionnement, livraison

Vous voulez transférer une somme d'argent
GX International apporte les solutions adéquates à ces défis avec:

La Force d'un Réseau

NATIONAL: 10 agences, à travers le pays
INTERNATIONAL: Afrique, Europe, Amérique, Asie...

La Traçabilité des envois & la Rapidité des livraisons
Bordereau d'expédition remis au client/Bordereau de livraison remis au destinataire.

Contactez le Service Commercial BRAZZAVILLE: «un seul Numéro à votre écoute»:

(242)550.10.87

Un simple appel téléphonique pour organiser l'enlèvement de vos expéditions à votre bureau ou votre domicile, et suivre vos envois livrés, en mains propres, au destinataire.

Agences: Brazzaville
1, av Foch, face Mairie centrale centre ville
28, rue Ankou/croisement avenue Marien Nguabi, Talangai

Pointe-Noire	Rond-point Kassai
Dolisie	Face Hôtel Bayonne
N'kayi	Route de l'aéroport
Impfondo	Vers le marché Bakanzi
Ouessou	Av. Marien Nguabi
Oyo	Rond-point ex-O.N.P.T
Pokola	Non loin du marché
Bouansa	Arrêt gare routière